



Adapei 69

MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE



1948 > 2018



Rapport annuel 2018

Assemblée générale du 15 juin 2019

ÉDITORIAL

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente 3

PARTIE 01

2018 EN BREF 5

PARTIE 02

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Préambule de Nicolas Bordet, Directeur général 9

Orientation 1 - Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie 11

Orientation 2 - Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins
de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche 23

Orientation 3 - Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité,
au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap 29

Orientation 4 - Renforcer et développer l'innovation et les partenariats 37

Orientation 5 - S'engager et agir pour une société inclusive,
qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière 43

PARTIE 03

RAPPORT DE GESTION 2018 47

PARTIE 04

COMPTES ANNUELS 2018 52

PARTIE 05

CALENDRIER ASSOCIATIF 2018 57

REMERCIEMENTS 61

Il y a quelques semaines, nous accueillions à Lyon le congrès de notre Fédération nationale l'Unapei, sur le thème : « Choisir sa voie et vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider ».

Comment permettre aux personnes handicapées intellectuelles de décider de leur projet de vie, d'exprimer leur avis sur ce qui les concerne ? Un enjeu majeur pour chacune des personnes que nous accompagnons, à décliner selon les possibilités de chacun, mais aussi à faire émerger dans chacun de nos lieux de vie et d'activité de notre société.

Citoyenneté et autodétermination

Si le principe est inscrit dans la loi depuis plusieurs années, l'Adapei 69 a choisi d'avancer avec détermination, mais en prenant le temps de modifier en profondeur nos pratiques. Il n'est pas nécessaire d'avoir un très bon niveau d'autonomie pour y accéder, chacun doit pouvoir progresser vers cette capacité de choix, à son rythme et à sa mesure. Parents et professionnels doivent être là pour accompagner et stimuler la demande.

Cette année nous a donné l'occasion d'exprimer notre citoyenneté à tous par la participation au Grand débat national en rédigeant tout d'abord un manifeste largement déployé. Lors de trois réunions, des personnes accueillies en Esat, SAVS et foyers ont pu exprimer leurs demandes en présence d'élus locaux ou de la Secrétaire d'État Sophie Cluzel. Parents et professionnels étaient également présents et chacun a pu apporter sa vision et ses propositions.

Les élections des CVS ont été également des moments d'apprentissage intense dans certains établissements.

Décider pour sa vie, mais aussi aider ses amis handicapés ou sensibiliser son entourage à ses besoins, c'est ce qu'on appelle la « pair-aidance » et que nous souhaitons développer pour que les personnes accompagnées prennent complètement leur place. Nous nous sommes placés dans un cadre inter-associatif pour bénéficier chacun des expériences des autres. L'Adapei 69 a co-piloté plusieurs journées de travail associant une cinquantaine de personnes accompagnées, parents et professionnels de 15 associations. Ceci débouchera sur des actions concrètes pour que les personnes accompagnées fassent évoluer le regard, les attitudes et les pratiques : qui mieux qu'elles-mêmes peuvent le faire ?

Une transition inclusive soucieuse des plus vulnérables

Mais il ne suffit pas de le déclarer, d'ajouter l'adjectif inclusif dans les discours politiques, pour permettre un changement en profondeur qui ne laisse pas de côté ceux qui ont besoin de protection pour exprimer pleinement leurs potentialités.

L'Association a engagé cette année de nouvelles actions dans plusieurs domaines pour construire des partenariats et des passerelles entre une approche institutionnelle traditionnelle et des services mieux inclus dans le milieu ordinaire :



- ✓ Des partenariats avec l'Éducation Nationale qui se sont exprimés lors du congrès de l'Unapei avec des jumelages de classes de proximité (écoles et collège) avec chaque IME, action à poursuivre et amplifier ;
- ✓ La Plateforme compétences et apprentissage qui facilite le passage entre IMPro et Esat pourra s'élargir à des jeunes sortant d'ULIS ;
- ✓ Le service Connect au service des travailleurs des Esat et Entreprises adaptées souhaitant essayer l'emploi en milieu ordinaire avec un accompagnement du travailleur et du nouvel employeur ;
- ✓ La mise en place de petits logements inclusifs à proximité de nos résidences pour tester, là aussi, un mode de vie un peu plus autonome avec la sécurité nécessaire et un droit au retour en cas d'échec.

Nous croyons à la possibilité d'interpénétrer plus fortement nos accompagnements et la société dans laquelle nous vivons. Nous souhaitons en être acteurs.

Et nous souhaitons garder une place et une vigilance particulière pour ceux qui ne pourront jamais y accéder, en ouvrant leurs lieux de vie à plus de partenariats externes, pour plus de qualité. Sans oublier les situations complexes de résidents ne trouvant plus dans nos modalités d'accompagnement ce dont ils ont besoin, ainsi que toutes les personnes et familles qui n'ont aujourd'hui aucune perspective sur laquelle construire un parcours de vie digne et enviable.

Notre Association s'est toujours positionnée en lanceur d'alerte et en promoteur de solutions auprès des financeurs. C'est plus que jamais d'actualité aujourd'hui !

Les chiffres clés



60 services et établissements gérés
pour un total de **2 753 places**
(610 places pour enfants
et 2 143 places pour adultes)



15 places créées
et **6 places requalifiées**



2 566 personnes accompagnées,
585 jeunes de moins de 20 ans
et **1 981 adultes** de plus de 20 ans



1 855 professionnels
(effectif mensuel moyen)
correspondant à 1 613
équivalents temps plein



1 095 adhérents



230 bénévoles



852 amis sur notre page Facebook

Les grands événements

1948-2018 : L'Adapei 69 a fêté ses 70 ans !

Le samedi 9 juin 2018, sous un grand soleil, près de 1700 personnes se retrouvaient au Parc de l'Hippodrome de La Tour de Salvagny pour fêter les 70 ans d'engagement de l'Adapei 69, sur la thématique du « Jardin de tous les possibles ».

Dans une ambiance très conviviale et familiale, personnes accompagnées au sein de nos services et établissements, familles, bénévoles, collaborateurs et partenaires ont célébré le chemin parcouru depuis 1948 afin que les personnes en situation de handicap soient reconnues en tant que citoyens à part entière.

À l'occasion de cet anniversaire hautement symbolique, les politiques et partenaires de l'Adapei 69 étaient présents autour de Marie-Laurence Madignier, Présidente et Nicolas Bordet, Directeur général. Par leur présence, ils ont témoigné

de la considération des institutions représentées pour les personnes en situation de handicap : Jean-Marc Tourancheau, Directeur de la délégation du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes ; David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon ; Thérèse Rabatel, Adjointe au Maire de Lyon déléguée à l'égalité femmes-hommes et aux personnes en situation de handicap et Conseillère de la Métropole de Lyon déléguée à la politique du handicap ;

Les grands chiffres de la journée anniversaire !

7 mois de préparation
15 heures de montage
1691 personnes présentes tout au long de la journée
dont environ **300** à l'Assemblée générale et **592** personnes au repas du soir.
86 bénévoles pour le montage la veille de l'événement et **102** le Jour-J
8000 jetons, **1500** sacs, **800** ballons, **500** chapeaux, **500** éventails et **220** t-shirts aux couleurs de l'événement
93 artistes et **9** spectacles proposés
35 stands et animations
129 photos exposées

Gilles Pillon, Maire de la Tour de Salvagny et 14^e Conseiller membre de la Commission Permanente Mobilisation des entreprises pour l'insertion et l'emploi à la Métropole de Lyon ; Luc Gateau, Président de l'Unapei.

Une année dynamique en termes de nouveaux projets et de solutions d'accompagnement !

2018 est une année dynamique en termes d'évolution et de création de solutions d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap mental. 15 places ont été créées et 6 places ont été requalifiées pour répondre à leurs besoins en 2018 :

- ✓ **Foyer Le Verger** (Caluire-et-Cuire) : 13 places (dont 1 en accueil temporaire) de Foyer de vie créées pour l'accueil de personnes handicapées vieillissantes, et permettre la sortie de jeunes adultes en attente de solutions d'accompagnement adaptées et maintenues en IME au titre de l'amendement Creton ;
- ✓ **IME Perce-Neige** (Thizy-les-Bourgs) : 8 nouvelles places d'externat par requalification de 6 places d'internat, pour permettre de répondre aux besoins d'enfants et d'adolescents issus du secteur de Thizy-les-Bourgs et en attente depuis de nombreuses années.

L'année 2018 a également permis de consolider le projet de 2 unités renforcées au **FAM La Rose des Sables** (Val d'Oingt) pour l'accompagnement de 12 situations complexes de résidents présentant des comportements problèmes importants. Fin 2018, une personne accompagnée dans une des unités renforcées a pu être orientée vers une « unité classique », conformément au projet initial. 3 situations extérieures au FAM La Rose des Sables, venant de la MAS du Bosphore, ont également pu être accueillies en 2018 et début 2019, grâce à ce projet.

Plusieurs projets ont également été lancés au dernier semestre 2018 et ont pu voir le jour en 2019 :

- ✓ **Résidence Santy** (Lyon 8) : requalification de 21 places de Foyer d'hébergement en 21 places de Foyer de vie pour mieux répondre à l'avancée en âge des résidents. Ce projet a vu le jour début 2019 ;
- ✓ **Entreprise adaptée Artibois** (Vaulx-en-Velin) : reprise de l'activité de l'Entreprise adaptée (EA) Artibois spécialisée dans la menuiserie suite à une décision du Tribunal de Commerce en janvier 2019. Ainsi, le projet de reprise proposé par l'Adapei 69 a permis de sauvegarder 23 emplois au sein de cette entreprise créée il y a plus de 40 ans pour permettre l'insertion professionnelle de personnes fragilisées par la maladie psychique.

Un travail de consolidation des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)

Le CPOM 2016-2020 avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours, par le biais d'un dialogue de gestion stratégique en novembre 2018. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur l'avancer des projets mais également sur les difficultés auxquelles l'Association est confrontée :

- ✓ Le nombre important des adultes maintenus dans un établissement pour enfants au titre de l'amendement Creton (76 jeunes adultes sont concernés au 31 décembre 2018), problème qui se répercute dans tous les IME qui, faute de places disponibles, n'accueillent presque plus d'enfants en bas âge et augmentent les listes d'attente chaque année ;
- ✓ L'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes et notamment la nécessité de faire évoluer l'offre existante des FAM et MAS pour assurer le maintien des résidents avançant en âge ;
- ✓ La gestion des situations complexes et le partenariat avec le secteur psychiatrique.

Parallèlement, les travaux préparatoires à l'élaboration des CPOM avec la Métropole de Lyon et le Conseil départemental du Rhône ont été lancés au dernier trimestre 2018 :

- ✓ Le CPOM avec la Métropole de Lyon a été signé le 5 mars 2019, il couvre la période 2019-2022 et prévoit la création de places de Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et d'habitat inclusif « hors les murs » (Foyer d'hébergement et Domicile collectif). Leur financement par la Métropole de Lyon est actuellement en cours de discussion ;
- ✓ Avec le Département du Rhône, un CPOM 2019-2021 devrait être signé avant l'été. Le projet prévoit notamment la création de places d'accueil de jour et de SAVS en autofinancement par l'Association.

Gouvernance associative

La gouvernance de l'Adapei 69 (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau et structure permanente) est définie dans ses statuts, conformément à la loi 1901 sur les associations. En 2018, les instances statutaires se sont réunies :

- ✓ **Le Conseil d'administration** : quatre réunions sur l'ensemble de l'année ;
- ✓ **Le Comité opérationnel** validant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs : **deux réunions** pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement du budget annuel de fonctionnement et des comptes administratifs ;
- ✓ **Le Comité opérationnel validant les projets d'établissement** : **deux réunions** pour la validation des projets d'établissement de l'IME Oiseau Blanc, l'IME Les Coquelicots, les IME L'Espérance et Les Sittelles, et l'IME Perce-Neige.
- ✓ **Le Comité action associative** : **trois réunions** pour piloter l'action familiale associative, préparer la journée de l'Action associative, la journée anniversaire des 70 ans et le congrès de l'Unapei 2019 ;
- ✓ **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : **8 réunions**.

Un grand merci à l'Association personnes handicapées du Sud Ouest Lyonnais (AHSOL) !

L'AHSOL, association affiliée à l'Adapei 69, a été dissolue lors de son Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2018. Une partie de ses actifs a été reversée à l'Adapei 69 pour financer des actions sur le territoire du sud-ouest lyonnais. Un grand merci aux bénévoles qui se sont engagés pendant des années pour faire vivre l'action associative sur ce territoire et qui continueront leurs activités en lien avec l'Adapei 69.

Évolution de l'organisation

2018 a permis la concrétisation **de la nouvelle organisation pour l'Adapei 69**, autour de 4 pôles métiers :

- ✓ Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation ;
- ✓ Pôle Habitat et vie sociale ;
- ✓ Pôle Travail et insertion ;
- ✓ Pôle Accompagnement médicalisé.

Cette nouvelle organisation s'accompagne de la mise en place de réunions de pôles associant directeurs et chefs de services, permettant de travailler sur des thématiques communes en lien avec le Projet associatif 2017-2022 et les grandes orientations annuelles de l'Association.

2018 est une année qui a été marquée par d'importants **changements au niveau des équipes de direction, tant au sein de la Direction générale qu'au sein des établissements et services.**

Ainsi, le Comité de direction a été en partie renouvelé avec l'arrivée de :

- ✓ Amélie Manto-Lebas, Directrice générale adjointe en charge des pôles Accompagnement médicalisé et Enfance, scolarisation et professionnalisation, en janvier 2018,
- ✓ Martine Gachet, Responsable patrimoine, travaux et sécurité en septembre 2018.

L'Association a eu également le plaisir d'accueillir de nouveaux directeurs d'établissement :

- ✓ Frédéric Serrano, ancien Directeur de l'Esat Léon Fontaine, a pris la direction du Complexe La Goutte d'Or (Meys) en août 2018 ;
- ✓ François Coulon a rejoint l'Association en novembre 2018 pour prendre la direction de L'Esat Léon Fontaine (Vaulx-en-Velin) ;
- ✓ Maud Molloy est Directrice du FAM La Rose des Sables (Val d'Oingt) depuis novembre 2018, suite au départ de la retraite d'Alain-Philippe Brulliard.

Enfin, en cohérence avec la mise en place des 4 pôles, un poste de responsable de la coordination des soins a été créé début 2018, rattaché à la Direction générale adjointe en charge du Pôle Accompagnement médicalisé.

Véronique Semon, ancienne Directrice de la MAS Soleil, a donc rejoint l'équipe du Siège en mars 2018. Pascale Malterre a assuré la direction de transition de la MAS Soleil (Soucieu-en-Jarrest) dans l'attente de l'arrivée de la nouvelle directrice, Catherine Dubuis, qui a pris ses fonctions en septembre 2018.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

Nicolas Bordet, Directeur général

Le Projet associatif 2017-2022, adopté en juin 2017, affirme la vocation, les missions, les valeurs et l'ambition de notre Association.

Ce rapport annuel est l'occasion de mettre en lumière les faits marquants et les avancées de l'année 2018, qui s'inscrivent dans notre projet.

L'Adapei 69 est une association parentale créée il y a 70 ans autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long de leur vie et de soutien de leur famille. Elle a su ouvrir son action pour accompagner les personnes, quels que soient leur âge, enfants et adultes, leurs capacités, leur niveau d'autonomie et la nature de leur déficience (handicap mental, autisme, polyhandicap ou troubles psychiques).



Aujourd'hui, l'ambition de notre Association s'articule autour de plusieurs objectifs principaux, parmi lesquels :

- **réussir la nécessaire transition inclusive** : cela passe par une transformation de l'offre, en veillant à ajuster les réponses en fonction des besoins des personnes et des attentes des familles, tout en protégeant les parcours. Pour y parvenir, notre Association entend mettre l'accent sur la modularité des prestations et la diversification des accompagnements mais également le développement de réponses nouvelles en matière de scolarisation ou d'habitat inclusif ;

- **développer l'autonomie** des personnes que nous accompagnons, quelle que soit leur situation de handicap **et soutenir une plus grande participation** des personnes et leur famille, notamment en renforçant l'auto-détermination et la pair-aidance. Pour autant, nous devons également poursuivre l'adaptation de l'offre existante pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap complexe ou vieillissantes.

Pour mettre en œuvre cette ambition, nous devons imaginer et déployer les moyens nécessaires, tant au niveau des ressources humaines que des grands projets et plans d'action à mener tous ensemble.

Le nouveau Projet de service du siège social de l'Adapei 69, élaboré fin 2018 de manière participative par l'ensemble des équipes du siège, en lien avec les directions des établissements de l'Association, doit répondre à ces objectifs.

Il s'agit d'assurer des fonctions supports aux 60 services et établissements gérés et de sécuriser les décisions prises dans un souci d'accompagnement de qualité des personnes en situation de handicap et de leur famille.

À travers des directions et services fonctionnels efficaces et une direction de l'Action associative forte, le Projet de service du siège social donne le cap et les grandes orientations à notre Association et à l'ensemble de ses collaborateurs, en étroite collaboration avec les administrateurs, les familles, les personnes accompagnées et l'ensemble des acteurs des services et établissements et du réseau.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

ORIENTATION 1

Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie

Défi 1 - Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

Défi 2 - Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

Défi 3 - Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne



Défi 1 : Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

Donner la parole et faciliter la communication, une clé de la réussite

Promouvoir le Facile à lire et à comprendre (FALC)

Mieux écouter implique de **mieux communiquer et adapter nos outils**. C'est ici qu'intervient le « **Facile à lire et à comprendre** » (FALC) développé depuis quelques années par l'Unapei et repris par l'Adapei 69 dans ses moyens de communication. Pour rappel, le FALC est une démarche conçue et développée avec et par les personnes handicapées intellectuelles, qui vise à promouvoir un ensemble de règles pour faciliter la compréhension de la communication écrite et audio-visuelle. Fidèle au principe du « jamais rien pour nous sans nous », il impose la participation effective de personnes handicapées formées à la méthodologie.

En 2018, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour développer cette démarche au sein même de l'Association et auprès de nos partenaires :

- ✓ Le nouveau site internet de l'Association mis en ligne en octobre 2018 contient un onglet spécifique FALC qui rassemble l'ensemble des documents transcrits.
- ✓ L'Association est de plus en plus sollicitée pour sensibiliser les partenaires et acteurs locaux à l'utilisation du FALC et retranscrire des documents. Ainsi, la Ville de Lyon a travaillé avec la Commission Accessibilité de l'Adapei 69 pour adapter en FALC son Guide de l'Urgence Sociale. Le nouveau document a été édité début 2019. Un partenariat est également en cours avec le service Culture de la Ville de Lyon pour des actions de sensibilisation auprès des acteurs culturels locaux.
- ✓ Pour répondre aux nombreuses sollicitations des partenaires, l'Esat La Courbaisse (Lyon 8) a porté la réflexion de la création d'une activité FALC en 2018, avec l'ouverture d'un atelier à part entière composé d'une monitrice d'atelier et 10 travailleurs en situation de handicap, avec pour mission de conseiller, transcrire ou relire les documents de leurs clients. L'activité a démarré officiellement en avril 2019.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

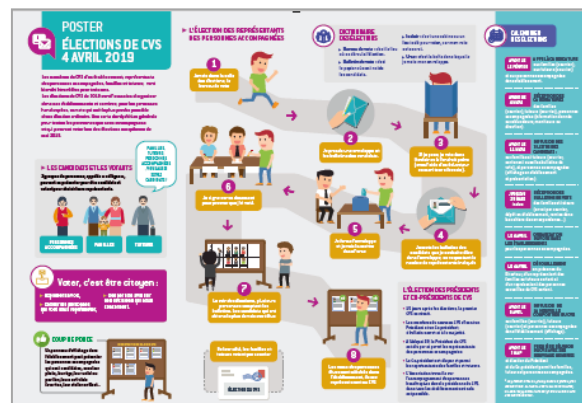
EN ACTION

► Préparer les élections des représentants des Conseils de la vie sociale (CVS)

Un nouveau kit pour les élections CVS 2019

Afin de préparer les élections des représentants familles, tuteurs et personnes accompagnées des CVS de l'ensemble des établissements et services de l'Adapei 69, prévues à une date commune le 4 avril 2019, la Commission suivi CVS a retravaillé son kit « Élections CVS » à destination des directeurs d'établissements et services.

Ce kit prévoit un calendrier d'élections commun à tous, des documents en FALC pour expliquer les missions des représentants, des propositions de courriers et de documents.



► Soutenir l'auto-détermination et développer la pair-aidance

Un groupe de travail inter-associatif pour échanger et co-construire les bonnes pratiques

L'Adapei 69 est membre actif de la démarche « Une Réponse Accompagnée Pour Tous » sur le territoire. À cet effet, Marie-Laurence Madignier, Présidente, est membre du Comité de pilotage et plusieurs directeurs participent au Comité technique.

L'Association pilote, en lien avec les Associations du Collectif Handicap 69 et la MDMPH, l'axe 3 de la démarche qui concerne le soutien par les pairs qui peut prendre différentes formes : accompagnement, explication de la situation et des démarches, groupes de paroles...

Un groupe de travail inter-associatif composé de représentants de l'Adapei 69, de l'Association Odynéo et de la MDMPH a porté la réflexion en 2018 de la construction de deux journées de réflexion les 11 janvier et 9 avril 2019 en présence d'une cinquantaine de personnes (familles, personnes accompagnées, professionnels) de 15 associations du secteur du handicap (handicap mental, handicap psychique, handicap moteur cérébral, handicap physique...).

Au programme de ces deux journées sur la thématique « Pair-aidance et demain ? » : des réflexions communes sur la notion même de pair-aidance, des ateliers participatifs et un plan d'actions communs à mettre en œuvre dans l'ensemble des associations participantes.

► Être acteur de sa vie professionnelle

La Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE)

Lancé en 2017 au sein des établissements de l'Adapei 69, le dispositif de Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) permet aux travailleurs d'Établissements et services d'aide par le travail (Esat) de valoriser leurs compétences. C'est un dispositif basé sur la reconnaissance et la valorisation de l'expérience des travailleurs, quel que soit leur degré d'autonomie.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Les attestations de compétences sont remises à tous les travailleurs « diplômés » à l'occasion d'une cérémonie organisée au sein des Esat.

En 2018, ce sont 30 % des travailleurs des Esat de l'Adapei 69 qui ont pu bénéficier de ce dispositif !

Favoriser le droit à la formation des travailleurs en Esat et Entreprises Adaptées (EA) avec le Pôle formation de l'Adapei 69

L'Adapei 69 a créé son propre pôle de formation, pour répondre à une attente des personnes accompagnées en situation de travail et aux besoins des Établissements et services d'aide par le travail (Esat) qui les accompagnent.

La personne accompagnée nécessite un soutien multiforme. Travail, vie sociale et citoyenneté représentent le socle nécessaire à tout individu. Dans le cadre des missions des établissements sociaux et médico-sociaux, la consolidation de ce socle pour des personnes en situation de handicap représente une action essentielle. En créant son Pôle formation intégré, situé au sein de l'Esat La Courbaisse (Lyon 8), l'Adapei 69 offre aux travailleurs des Esat et EA la possibilité d'évoluer dans l'entreprise, et pour certains d'accéder à des formations qualifiantes. Le Pôle formation propose une offre sur mesure, adaptée aux personnes accueillies dans les différentes structures, suivant deux axes :

Le Pôle formation en 2018

- ✓ 6424 heures de formation
- ✓ 489 travailleurs handicapés formés dont la moitié travaillent dans un Esat ou EA de l'Adapei 69
- ✓ 64 formations proposées axées sur l'épanouissement personnel, la prévention et le savoir-faire professionnel

- ✓ des formations à caractère professionnel favorisant le développement des compétences ;
- ✓ des formations à caractère personnel, développant l'autonomie et la citoyenneté.

Les formations s'appuient sur des professionnels de terrain et/ou spécialistes selon le domaine d'intervention.

Valoriser les potentiels de chacun à travers la création

Le colloque « Créativité, une dynamique en chacun »

Les 25 et 26 avril 2018 à l'Espace Mosaïque de Saint-Priest était organisé le colloque « Créativité, une dynamique en chacun ». Près de 150 personnes, professionnels, familles et personnes en situation de handicap, ont participé à ces deux journées placées sous le signe de l'expression, sous toutes ses formes.

L'objectif du colloque « Créativité, une dynamique en chacun » était de poser les questions de la place et de la pertinence de la dynamique créative dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental. Avec le parti pris d'alterner interventions théoriques, retours d'expérience et illustrations concrètes, tout en laissant s'exprimer les personnes en situation de handicap elles-mêmes. Ces dernières ont démontré, tout au long des deux journées de colloque, tant leurs capacités créatives que l'importance pour les professionnels de les encourager et de les guider dans ce mouvement.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

En parallèle, un espace d'exposition libre d'accès a permis à un maximum d'établissements de notre Association de mettre en lumière les multiples activités créatives initiées : du théâtre à la poterie, en passant par la mosaïque à la peinture bien sûr.

■ Harmoniser le processus d'élaboration du projet personnalisé

Action prioritaire de l'Association, la démarche d'harmonisation du processus d'élaboration du projet personnalisé a commencé dès septembre 2018.

L'objectif poursuivi est de construire une recommandation associative commune à l'ensemble des établissements et services de l'Adapei 69, répondant aux bonnes pratiques professionnelles et d'apporter des ressources aux équipes de direction, pour qu'elles puissent décliner ce processus au public accompagné et au contexte institutionnel.

Portée par la Direction générale, ce processus s'inscrit autour de trois principes :

- ✓ Identifier les besoins et attentes de la personne en s'appuyant sur les expertises de la personne, de son entourage, des professionnels et sur des outils d'évaluations ;
- ✓ Co-construire le projet avec la personne elle-même et sa famille ;
- ✓ Évaluer le projet personnalisé avec des objectifs mesurables et limités dans le temps.

Ce travail a démarré en 2018 au sein de chaque pôle autour d'un partage d'expériences et un rappel des recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Des groupes de travail, composés d'une trentaine de personnes (directeurs, chefs de services, psychologues, membres de la Direction générale et de l'Action associative) ont ensuite été constitués afin de finaliser la procédure et construire les documents annexes. Le document sera ensuite travaillé avec les membres du Conseil d'administration pour une finalisation prévue en septembre 2019.

Défi 2 : Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

■ Diagnostiquer et évaluer pour mieux accompagner

La formation des professionnels aux outils d'évaluation

Processus indispensable dans l'élaboration du projet personnalisé ou dans la meilleure compréhension de la personne accompagnée, l'évaluation fait partie intégrante des pratiques professionnelles. En 2018, deux actions majeures à l'utilisation d'outils d'évaluation ont été menées à destination des professionnels, l'une concernant l'évaluation somatique, l'autre concernant l'évaluation des comportements socio-adaptatifs.

Le 6 février 2018, le Docteur Arnaud Sourty, médecin au Centre hospitalier du Vinatier, est venu présenter aux médecins et psychologues de l'Adapei 69 la **Grille d'évaluation de la douleur** –

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Déficiência intellectuelle (GED-DI) et a expliqué l'importance d'évaluer les douleurs somatiques qui représentent près de plus de la moitié des comportements-problèmes chez les personnes déficientes intellectuelles. Cette grille permet d'objectiver, de mesurer un symptôme et d'orienter plutôt vers une douleur somatique ou psychique. Elle compare un « état normal » à une situation où l'on constate des troubles du comportement.

Également, en 2018, l'ensemble des chefs de service et des psychologues des établissements et services de l'Adapei 69 ont été formés à l'utilisation de l'échelle Vineland. Cet outil permet de mesurer les comportements socio-adaptatifs de la personne en examinant spécifiquement les domaines de la socialisation, de la communication, des aptitudes de la vie quotidienne et de la motricité. Il a un double intérêt :

- ✓ Évalue les acquis et les dysfonctionnements dans la vie quotidienne, permettant de faire ressortir les points forts et les points faibles de la personne dans chacun des domaines, en suivant une progression développementale des acquisitions ;
- ✓ Montre de manière très pragmatique pour les parents et pour tous ceux qui s'en occupent, les capacités de la personne en mettant en évidence les domaines qui peuvent faire l'objet plus particulièrement d'un travail.

L'ensemble des directeurs des établissements et services de l'Adapei 69 seront formés à l'échelle Vineland en octobre 2019.

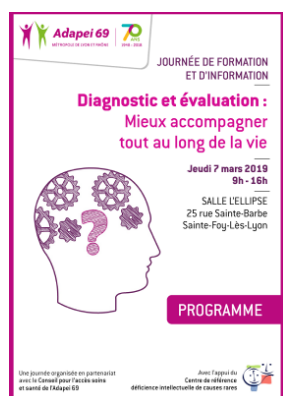
Une expertise en matière d'évaluation avec l'unité mobile pour la gestion des comportements problèmes

Au-delà des formations régulièrement proposées aux professionnels, un nouveau dispositif de soutien des services et établissements de l'Association a été travaillé en 2018 par un groupe de travail pluridisciplinaire : la création d'une unité mobile pour la gestion des comportements problèmes.

Porté par un coordonnateur, elle est composée de 12 intervenants professionnels (psychologues, éducateurs spécialisés, assistant de service social, psychomotriciens, infirmiers...) de l'Adapei 69 ayant reçu une formation spécifique aux évaluations développementales, fonctionnelles et somatiques. L'objectif est de faire intervenir les professionnels en fonction de leurs compétences et de l'évaluation de la situation concernée, sur demande des services et établissements.

Sa mise en place est prévue en 2019 et doit permettre de remplir une double mission :

- ✓ Faire un état des lieux de la situation, être un tiers entre les équipes, la famille, les partenaires ;
- ✓ Proposer des ressources, un appui technique et une expertise dans l'observation, l'adaptation, l'élaboration de programmes d'intervention et d'évaluation de la mise en œuvre des préconisations.



Journée de formation et information parents et professionnels

En 2018, le Conseil pour l'accès soins et santé de l'Adapei 69, composé de parents et professionnels, a porté la réflexion d'une nouvelle journée sur le thème « Diagnostic et l'évaluation : mieux accompagner tout au long de la vie » en partenariat avec le centre de référence déficience intellectuelle de causes rares.

Près de 140 personnes se sont réunies le jeudi 7 mars 2019, pour échanger sur l'intérêt de la démarche diagnostic et d'évaluation pour les enfants et adultes en situation de handicap mental, en ciblant les méthodes, les outils à disposition et les lieux ressources.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

► Développer de nouvelles activités

La reprise de l'Entreprise adaptée (EA) Artibois

L'EA Artibois, créée par l'association du même nom et spécialisée dans les activités de menuiserie, a rejoint l'Adapei 69 suite à une reprise d'activité auprès du Tribunal de commerce début 2019.

Depuis 1976, l'EA Artibois, basée à Vaulx-en-Velin, propose à ses clients particuliers et professionnels des prestations de menuiserie intérieure, rénovation, fabrication et pose de fenêtres et isolation par l'extérieur. Créée pour permettre l'insertion professionnelle de personnes ayant un handicap psychique, elle se trouvait depuis deux ans dans une situation économique précaire. Afin de permettre la continuité de ce beau projet, l'Adapei 69 a souhaité faire une offre de reprise des activités et d'une grande partie des emplois. Cette démarche de reprise est en pleine cohérence avec l'objet social de notre Association et permet de soutenir l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, de s'inscrire encore plus fortement sur le territoire, de consolider nos partenariats avec les acteurs du handicap psychique, de répondre aux attentes de nos financeurs et de consolider l'offre commerciale d'OSEAT.

Ce nouvel établissement intègre le Pôle Travail et insertion de l'Adapei 69 et est rattaché à l'Esat Léon Fontaine, également basé à Vaulx-en-Velin. Elle est la troisième Entreprise adaptée de l'Association, avec Papyrus (Lyon 8) et les Ateliers Bellevue (Thizy-les-Bourgs).



► Faire évoluer les projets d'établissement pour répondre aux besoins et améliorer la qualité de l'accueil des personnes accompagnées

Une meilleure réponse aux besoins des secteurs géographiques

En 2018, l'IME Perce-Neige (Thizy-les-Bourgs) obtient 8 nouvelles places d'externat par requalification de 6 places d'internat pour permettre de répondre aux besoins des jeunes du secteur géographique, dont la demande majoritaire est d'être accueillis en externat.

Une synergie autour du polyhandicap

Après plusieurs mois de travaux, débutés à l'été 2017, les nouveaux locaux des **IME L'Espérance et Les Sittelles** (Caluire-et-Cuire) ont été livrés en janvier 2019 et les enfants ont pu intégrer les nouveaux espaces le 15 janvier. Le site est désormais organisé sur 3 bâtiments reliés entre eux, l'un construit en 2006, un en 2011 et le nouveau. Ces espaces entièrement repensés permettront de proposer de nouvelles activités au sein d'un dispositif plus moderne, avec des équipements de qualité. La mutualisation du fonctionnement des deux IME désormais regroupés au sein d'un seul établissement permet de renforcer la cohérence d'action des professionnels.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Des locaux définitifs pour le CAMSP Saint-Priest

En mai 2018, le **CAMSP Saint-Priest** a intégré ses locaux définitifs, permettant l'ouverture de la plateforme d'accueil en demi-journée qui constitue un lieu de socialisation pour les enfants et de répit et d'échanges pour les familles. L'inauguration de ces nouveaux bâtiments a eu lieu le 7 novembre 2018 en présence de la Métropole de Lyon, de l'ARS et du Maire de Saint-Priest.

Des nouvelles places de Foyer de vie

En janvier 2018, le **Foyer Le Verger** (Caluire-et-Cuire) voit la capacité de son Foyer de vie augmenter de 13 places. Cette extension a permis à plusieurs personnes en attente d'une place en Foyer de vie dans nos Accueils de jour et Foyers d'hébergement, en particulier celui du Grand Large (Décines), de trouver une solution adaptée à leurs besoins.

Également en 2018, l'Association a préparé la requalification à **la Résidence Santy** (Lyon 8) de 21 places de foyer d'hébergement en 21 places de foyer de vie pour mieux répondre à l'avancée en âge des résidents. Ce projet a vu le jour début 2019.

L'adaptation et la réhabilitation des bâtiments

Le service Patrimoine travaux et sécurité a poursuivi sa dynamique d'amélioration de la qualité de l'accueil et des moyens favorisant une qualité de vie pour les résidents et le personnel. Il présente tous les deux mois l'avancée des chantiers à un Comité projet, qui suit chaque opération et accompagne les projets futurs.

Ainsi, on peut noter, entre autres, pour cette année :

- ✓ La finalisation de l'installation des groupes électrogènes sur les établissements médicalisés ;
- ✓ De nombreux chantiers de réhabilitation et de mises aux normes (électricité, bâtiments, cuisines...) ;
- ✓ Des acquisitions et négociations de terrain concernant le Foyer Grand Large (Décines), le Complexe de La Goutte d'Or (Meys) et l'Esat Louis Jaffrin (Mornant) ;
- ✓ Le suivi et la mise en route de nombreux projets immobiliers.



« Connect » un dispositif passerelle vers le milieu ordinaire pour les travailleurs d'Esat

Suite à l'expérimentation du Service emploi accompagné (SEA) dont les financements alloués n'ont malheureusement pas été poursuivis par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, l'Adapei 69 a été décidé de maintenir un dispositif sur fonds associatifs, avec pour objectif de développer l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des travailleurs en Esat.

L'Adapei 69 a lancé en 2018 son service Connect qui s'adresse aux travailleurs des Esat ainsi qu'aux SAVS.

Connect part d'un principe simple : les personnes qui en ont l'ambition doivent pouvoir tester le milieu ordinaire en bénéficiant d'un accompagnement adapté et individualisé. La demande peut venir de plusieurs interlocuteurs : le travailleur lui-même, son moniteur ou sa famille.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

L'accompagnement proposé ne s'arrête pas au travailleur handicapé mais englobe toutes les personnes qui vont travailler avec lui, le manager et son équipe et ce sans limitation de durée. L'objectif n'étant pas le nombre de sorties en milieu ordinaire mais bien le projet de la personne.

En un an, 30 personnes ont fait appel au service de Connect, 13 personnes sont engagées dans l'accompagnement, 5 en sont sortis et 10 personnes sont en attente.

L'expression des problématiques auprès des financeurs et partenaires

L'Association s'est toujours positionnée en lanceur d'alerte et en promoteur de solutions auprès des financeurs et partenaires. En 2018, ce sont un certain nombre de problématiques qui ont été signalées :

- ✓ Les relations avec le secteur psychiatrique et l'accès aux soins : les établissements et services, les personnes accompagnées et leurs familles ont de plus en plus de mal à accéder aux soins du secteur psychiatrique (secteur libéral, CMP, établissement de soins), problème qui a été signalé à plusieurs reprises à l'ARS. La sectorisation géographique des trois centres hospitaliers (Vinatier, Saint Jean de Dieu, Saint-Cyr) soulève des difficultés de prise en charge pour certaines situations qui ont été relayées par l'Adapei 69, situations ayant entraîné des comportements problématiques très importants.
- ✓ L'Association accompagne 76 adultes maintenus au titre l'Amendement Creton dans les IME, à fin 2018. L'absence de solution en secteur adulte pour ces jeunes pose des difficultés d'accompagnement au sein même des établissements concernés et soulève l'absence de perspective d'admission pour les enfants les plus jeunes. La situation est particulièrement critique dans le secteur du polyhandicap.
- ✓ L'Association a dénoncé à plusieurs reprises les besoins d'accompagnement liés à l'avancée en âge des personnes handicapées: nécessité d'avoir plus de personnel soignant dans les établissements non médicalisés, manque de solution pour les futurs retraités d'Esat...

Prendre en compte la diversité des besoins et des attentes

Mieux accompagner les personnes avec autisme

Depuis quelques d'années, l'Adapei 69 a vu progressivement évoluer le profil des personnes accueillies dans ses services et établissements avec l'accroissement des Troubles du spectre autistique (TSA).

À cet effet, un des axes de la politique associative est l'adaptation de l'accompagnement des personnes avec autisme, en lien avec l'évolution du diagnostic et des méthodes éducatives (conformément aux recommandations HAS/ANESM). L'Association a souhaité poursuivre le travail mené en aidant les professionnels à accéder aux éléments de compréhension des comportements spécifiques liés à l'autisme pour adapter ses activités professionnelles de manière à optimiser le niveau de participation sociale des personnes relevant des TSA. Un parcours de formation a ainsi été proposé : 273 salariés ont suivi des formations sur l'autisme : sensibilisation, spécificités sensorielles et affectives, ABA, Comvoir, communication alternative, habilités sociales, PECS, PEP 3, TEACH, Vineland...

Le Groupe de travail Autisme, composé de parents et professionnels, a également organisé le 13 novembre 2018 à l'Espace Sarrazin (Lyon 8) une soirée autour des TSA et des nouvelles recommandations de bonnes pratiques 2018 de la Haute autorité de santé (HAS). Cette soirée pédagogique animée par le Docteur Sandrine Sonié, médecin coordonnateur du Centre de Ressources Austime (CRA) Rhône-Alpes, a réuni près de 100 participants, familles et professionnels.

■ Fluidifier le parcours de vie et la synergie entre les différents acteurs

Le déploiement du Dossier unique informatisé (DUI)

En 2018, l'Adapei 69 a poursuivi sa démarche d'harmonisation de son système d'information pour la gestion du dossier des personnes accueillies avec l'objectif de regrouper toutes les informations dans un même outil (dossier administratif, dossier social, projet personnalisé, dossier médical, parcours et facturation).

Suite à un état des lieux, un plan de déploiement intégrant des formations, des groupes de travail, des évolutions du logiciel et l'accompagnement des professionnels à l'utilisation a été établi jusqu'à la fin de l'année 2020.

Au cours de l'année 2018, 15 journées de formation ont été organisées et les professionnels de 12 établissements ont été formés à l'utilisation du logiciel. En parallèle, deux groupes de travail composés de professionnels ont été mis en place autour du dossier de soins. L'ensemble des demandes de modifications issues des groupes de travail sont remontées à la société AGM pour faire évoluer le logiciel afin qu'il réponde au mieux aux pratiques professionnelles.

Une plateforme d'apprentissage novatrice entre les IMPro et les Esat

La transition IMPro / Esat est un sujet au cœur des préoccupations de l'Adapei 69, afin de fluidifier le parcours des jeunes accompagnés. C'est pourquoi l'Association expérimente une nouvelle plateforme de préapprentissage.

Cette plateforme a pour objectif d'éviter les ruptures de parcours, qui sont très déstabilisantes pour les jeunes en situation de handicap. L'idée est de renforcer le préapprentissage en IMPro, afin que les personnes accompagnées intègrent un Esat avec un projet professionnel plus abouti et mieux adapté à leurs attentes. Les établissements de travail protégé poursuivront le développement de leurs compétences grâce à la formation continue (formations, mises à disposition en entreprise, reconnaissance des acquis de l'expérience...).

Cette plateforme expérimentale doit permettre de faciliter les processus de formation : en intensifiant la dynamique de préapprentissage dans tous les IMPro, en y aménageant des ateliers techniques pré-professionnalisant, en simplifiant la mise en place de stages collectifs et individuels en Esat, en mettant en place des parcours en alternance entre IMPro et Esat, et en accompagnant le personnel dans ce changement structurel et culturel.

C'est ainsi donner aux personnes accompagnées toutes les chances d'être actrices de leur projet professionnel.

La plateforme est basée dans les locaux de l'Esat Jacques Chavent (Lyon 7).

Défi 3 : Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne

■ La qualité de l'alimentation, un axe de travail associatif prioritaire

Une étude diagnostic sur la qualité de l'alimentation dans les établissements et services

En 2018, l'Association a décidé d'interroger son projet alimentation et l'organisation de sa restauration. Les différents modes de gestion en place, le nombre important d'établissements et les différentes attentes en matière de spécificités alimentaires nécessitaient en effet d'avoir une vision globale et de poser des orientations de travail cohérentes. L'amélioration de la qualité de la prestation proposée aux personnes accompagnées nécessitait d'identifier les pratiques développées.

Dans ce contexte, la société Atout Restauration s'est vu confier la mission de réaliser un diagnostic global sur la qualité et l'organisation de la restauration au sein de l'Association pour faire évoluer le schéma actuel. À l'issue de cette phase de diagnostic, l'Association a pu disposer de recommandations opérationnelles permettant d'envisager l'évolution de l'offre de restauration, l'optimisation des moyens et l'orientation de bonnes décisions.

Dans une suite logique, un appel d'offre restreint a été lancé en décembre 2018 auprès de 6 prestataires sur 4 lots. La mise en place de la nouvelle organisation et des nouveaux contrats est prévue pour le 1^{er} juillet 2019.



■ La mise en place d'une coordination de soins associative

En mars 2018, un poste de Responsable de la coordination des soins est créé pour permettre d'animer et structurer l'accès à la santé et la coordination des soins des personnes accompagnées au sein de l'Adapei 69. Parmi ses objectifs : assurer l'harmonisation des pratiques professionnelles en matière de soins, impulser l'élaboration des projets de soin inclus dans les projets d'établissement, coordonner le volet soin du projet personnalisé des personnes accueillies avec le projet de soin de l'établissement, promouvoir les actions d'éducation à la santé et assurer un rôle de conseil et d'accompagnement des établissements.

En 2018, les missions se sont particulièrement portées sur la réalisation des documents d'analyse du risque infectieux (DARI), la rédaction des projets de soin et la mise à plat du circuit du médicament.

La mission Prévention & dépistage des cancers

L'accès des personnes en situation de handicap aux actions de dépistage des cancers reste encore insuffisant. C'est pourquoi la Mission Prévention & dépistage des cancers, initiée par l'ARS, a vu le jour dans chacun des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le Rhône, elle est portée depuis septembre 2016 par des chargées de mission de l'Adapei 69, la Fondation OVE et l'APF (Association des Paralysés de France), en partenariat avec l'association Ademas 69 (convention de partenariat signée en novembre 2015).

Les actions se sont poursuivies sur 2018 : participation à Courir pour Elles (équipes professionnels et personnes en situation de handicap), stands d'information pour Octobre Rose, newsletters trimestrielles, actions de sensibilisation au dépistage des cancers et éducation à la santé dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap.

Une nouvelle version du guide « Accueillir une personne en situation de handicap dans un établissement de santé » a été éditée avec l'ajout d'une partie sur l'accueil de personnes avec troubles autistiques.

Enfin, un questionnaire relatif au dépistage du cancer du col de l'utérus a été diffusé auprès 108 structures du médico-social.

La mission « Prévention et dépistage des cancers chez les personnes en situation de handicap » s'est achevée en décembre 2018. Au sein de l'Adapei 69, les axes de prévention et de sensibilisation autour des dépistages des cancers continueront à être assurés par la Responsable de la coordination des soins.

ORIENTATION 2

**Soutenir les familles et aidants et les guider
sur les chemins de l'accompagnement,
à toutes les étapes de la vie de leur proche**

Défi 1 - Accompagner, pour un parcours le plus fluide et serein possible

Défi 2 - Impliquer dans l'Action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

Défi 3 - Proposer des solutions de répit



Défi 1 : Accompagner pour un parcours le plus fluide et serein possible

Des bénévoles et des professionnels au service des familles

L'Action associative, un lieu ressource pour les familles concernées par le handicap mental

2018 reste une année d'affirmation des missions fondamentales de notre Action associative : la solidarité familiale comme feuille de route, entre écoute et entraide des parents qui nous sollicitent.

Ainsi de nombreuses familles ont pu être reçues, écoutées ou encore épaulées dans leurs démarches par des parents bénévoles ou encore par la Conseillère technique qui assure une fonction d'accueil et de soutien.

Fin 2018, un nouveau format de rencontres organisées par l'Action associative a vu le jour. *Entre Parent(hèse)s*, un temps de discussion pour les parents concernés par le handicap, quel que soit l'âge de l'enfant, à la MJC de Monplaisir.



La Commission d'admission et de réorientation, pour un parcours de vie coordonné

Les membres de la Commission d'admission et d'orientation ont poursuivi leur travail de proximité auprès des familles et professionnels, avec un regard attentif sur le parcours de vie des personnes en situation de handicap, dans le cadre de rencontres organisées dans chaque établissement et service à l'occasion des admissions et sorties des personnes accueillies. L'occasion d'améliorer l'orientation des personnes et de gérer au mieux les situations de rupture avec, à la clé, une réflexion menée sur la coordination des parcours de vie et une réorganisation associative des procédures d'admission qui sera mise en œuvre en 2019 avec la mise en place d'une commission situations complexes interne à l'Adapei 69, en lien avec la « Réponse accompagnée pour tous ».

Ainsi, l'orientation en secteur adulte des jeunes de plus de 20 ans maintenus dans les établissements pour enfants au titre de l'amendement Creton est une priorité associative et des autorités de tarification.

En décembre 2018, 76 adultes sous amendement Creton sont accueillis dans les IME de l'Adapei 69, la plupart d'entre eux ayant une orientation en Maison d'accueil spécialisée (27) ou en Foyer d'accueil médicalisé (20). Les besoins en accueil de jour sont également importants (17), avec des difficultés d'orientation en secteur médicalisé. L'absence de prévision d'ouverture d'établissements ou d'extensions de places pour les personnes polyhandicapées laisse penser que l'orientation de ces jeunes va rester une réelle difficulté.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Les rencontres familles jeunes enfants et fratries

L'année 2018 a été marquée par une nouvelle rencontre entre familles de jeunes enfants en situation de handicap, dans un climat de convivialité. Que ce soit un moment d'échanges pour les frères et sœurs autour du dessin ou des réunions d'information et de partage pour les parents sur des sujets d'actualité, les réunions fratries assurent un rôle d'écoute et de solidarité très attendu par les familles, toujours plus nombreuses. La thématique abordée cette année : quels loisirs et vacances pour mon enfant ? Qu'est-ce que le répit et la notion d'aidant ?

L'objectif pour les années à venir : continuer ces rencontres privilégiées et relancer les rencontres fratries adultes.

Défi 2 : Impliquer dans l'Action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

■ De nouveaux outils pour mieux communiquer

Un nouveau site internet !

Le site internet de l'Adapei 69 a fait peau neuve, pour mieux répondre aux attentes des professionnels, partenaires, familles et personnes en situation de handicap elles-mêmes. En ligne depuis le 1^{er} octobre 2018, il propose un contenu enrichi et de nouvelles fonctionnalités, parmi lesquelles :

- ✓ cartographie des services et établissements et moteur de recherche associé ;
- ✓ formulaires de candidature à des offres d'emploi et bénévolat ;
- ✓ adhésion et dons en ligne...

Le site internet adopte également un design moderne, des typographies plus lisibles et une organisation simplifiée, pour une meilleure prise en main par l'ensemble de nos publics.

Il donne également accès à des contenus retranscrits en Facile à lire et à comprendre (FALC), repérables via un pictogramme dédié.

Les pages de contenu sont également disponibles en version audio.

L'Adapei 69 est sur Facebook



Depuis mars 2017, l'Association a ouvert sa page Facebook, moyen de communication devenu incontournable. Plus de 800 personnes suivent aujourd'hui les actualités de l'Association grâce à cet outil.

Rendez-vous sur www.facebook.com/adapei69 pour aimer notre page !

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Des événements festifs tout au long de l'année pour se retrouver

La Soirée choucroute et le Bal costumé : 2 événements emblématiques

Le 15 avril 2018, le Bal costumé a ouvert la danse de cette année festive avec près de 200 personnes venues faire la fête tous ensemble et participer à l'élection du plus beau déguisement.

Le 27 octobre 2018, 830 convives étaient présents à la traditionnelle Soirée choucroute.

Un grand merci aux bénévoles de la Commission Animations festives !

Grande journée anniversaire des 70 ans

Le 9 juin 2019, par une belle journée ensoleillée, près de 1 700 personnes (personnes en situation de handicap, familles, professionnels et bénévoles) se sont retrouvées pour fêter les 70 ans de l'Adapei 69 à l'Hippodrome de la Tour de Salvagny.

Parmi les temps forts :

- ✓ l'Assemblée générale le matin, en présence de Luc Gateau, Président de l'Unapei ;
- ✓ des animations festives, artistiques et sportives, dont un grand nombre proposées par nos établissements : tournoi de basket Special Olympics avec l'Esat Léon Fontaine, stands nature avec l'IME Les Primevères et le SAVS Thizy, démonstration cuisine avec l'IME Le Bouquet... ;
- ✓ un spectacle à l'occasion duquel nos résidents ont exprimé tout leur talent : IME Les Primevères, Les Sittelles et l'Oiseau Blanc, FAM Le Fontalet, Accueil de jour L'Orée des Balmes, Foyer Les Tournesols, Résidence Plurielle, Foyers Henri Thomas et L'Étape... ;
- ✓ un temps de discours et un lâcher de ballons qui ont ravi les spectateurs ;
- ✓ un repas guinguette en musique avec l'orchestre de l'Esat Arc-en-Ciel (Apei de l'Aube), suivi d'une soirée dansante.



Merci à l'ensemble des personnes présentes, aux nombreux bénévoles et personnes investies, qui ont participé à cette belle journée !

Des actions bénévoles au service de l'entraide

La Campagne de Noël 2018

À chaque commande sur le catalogue en ligne (www.boutique-solidaire.com/adapei69), une partie des revenus collectés est reversée à l'Adapei 69 pour des projets. En 2018, l'Association a ainsi reçu 2 633 €, qui ont été reversés au CAMSP Champvert à Lyon 5 pour l'aménagement d'une salle d'activité aquatique.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Le Fonds de solidarité

En 2018, 46 155 € ont été recueillis grâce aux dons effectués par les familles au Fonds de solidarité. Pour rappel, 50% de la somme revient aux établissements pour améliorer le quotidien des personnes handicapées accompagnées sur proposition des équipes et avec accord des membres du CVS des établissements.

Le reste est mutualisé et contribue à un projet porté par l'Association.

L'Opération Brioches

Du 1^{er} au 7 octobre 2018 se déroulait l'Opération Brioches, campagne nationale de sensibilisation du public au handicap et de collecte de fonds pour financer des actions pour les personnes en situation de handicap.

C'est avec beaucoup de motivation et de bonne humeur que les bénévoles de l'Adapei 69, personnes accompagnées et salariés du siège social ont participé à cette manifestation. Pour cette opération de reprise après quelques années d'absence, 830 brioches ont été vendues sur 7 points de vente pour un bénéfice de 2 500 euros, reversés cette année à l'IME Pierre de Lune pour l'aménagement d'une salle Montessori.

L'opération sera renouvelée en 2019.



Défi 3 : Proposer des solutions de répit

■ Une halte-garderie pas comme les autres : La Passerelle du Sourire

Portée par une équipe de bénévoles et deux professionnels, La Passerelle du Sourire est un lieu d'accueil et de répit pour les familles concernées par le handicap mental mais sans solution concrète. Intégrée dans le Pôle petite enfance de Meyzieu depuis 2013, elle est un véritable lieu de socialisation pour l'enfant « sans solution » et de soutien pour les familles.

En 2018, l'équipe s'est mobilisée pour rendre le sourire à près de 17 enfants et leurs familles, en s'adaptant à leurs besoins et en alliant qualité d'accueil, solidarité et réactivité.

Grâce à l'obtention du prix Générateur de solidarité de l'Unapei en décembre 2018, un deuxième professionnel sera présent le lundi en 2019, permettant d'accueillir plus d'enfants et de diversifier les activités à l'extérieur.

■ Des loisirs adaptés avec l'association ALOVA

Portée par ses administrateurs, son équipe de bénévoles et ses professionnels, l'association ALOVA a organisé au cours de l'année 2018 de nombreuses activités et sorties (ateliers cuisine, photos, activités manuelles et musicales, bowling, piscine, visite de ferme, balades, musées, parcs, planétarium et week-end...) pour près de 150 enfants, jeunes et adultes en situation de handicap. 3 établissements de l'Adapei 69 mettent à disposition leurs véhicules le week-end pour l'organisation de ces activités et sorties. Un soutien financier est assuré par l'Adapei 69 et Autisme Rhône Lyon Métropole à hauteur de 27 105 € (soit environ 23% des dépenses réalisées).

■ Le partenariat avec la Fondation France Répit

L'Adapei 69 est partenaire de la Fondation France Répit, acteur majeur de l'accompagnement des aidants sur le territoire de la Métropole de Lyon.

La Fondation France Répit mène avec les associations de patients et de familles ainsi qu'avec les services des collectivités territoriales et de l'État une démarche coordonnée de soutien aux proches aidants résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Baptisée « Métropole aidante », cette démarche a pour ambition de fédérer l'ensemble des initiatives et solutions proposées par les différents acteurs du soin et de l'accompagnement, avec un objectif de cohérence et de lisibilité accrues pour les personnes concernées.

L'Adapei 69 est membre du Comité de Pilotage du dispositif et fait partie des membres fondateurs de l'Association constitutive.

Les solutions ainsi proposées comprennent notamment :

- ✓ Une information sur les places de répit ou d'accueil temporaires disponibles ;
- ✓ Des solutions de répit à domicile, ou « relayage » ;
- ✓ Une aide psychologique, sociale ou administrative ;
- ✓ Des formations répondant aux besoins spécifiques des proches aidants ;
- ✓ Des séjours de répit dans des lieux adaptés ;
- ✓ Un espace documentaire ;
- ✓ Un programme d'animations (cafés, conférences, ateliers santé...) ;
- ✓ Des actions en direction des salariés aidants.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

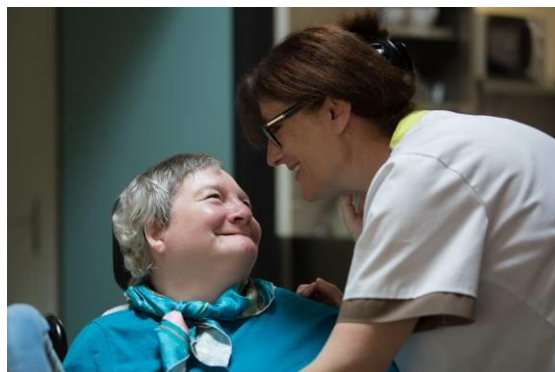
ORIENTATION 3

Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap

Défi 1 - Accompagner les professionnels dans leur mission

Défi 2 - Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

Défi 3 - Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire



Défi 1 : Accompagner les professionnels dans leur mission

► Vers un parcours professionnel de qualité : entre acquisition de compétences et mobilité professionnelle

Le plan de formation 2018

L'objectif premier du plan de formation demeure le maintien et le développement du niveau de professionnalisme des salariés dans leur domaine de spécialité en accompagnant les évolutions des pratiques au regard de l'évolution des personnes accompagnées. Pour favoriser le parcours de professionnalisation de ses salariés, l'Adapei 69 investit sur les formations qualifiantes et diplômantes en lien avec sa gestion prévisionnelle des emplois.

Le plan de formation en 2018

1 584 personnes formées, dont :

- **1 437 personnes** ayant bénéficié d'actions de formation et de développement de compétences ;
- **147 personnes** ayant bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante ou diplômante.

L'Association engage une démarche d'information et de promotion de la qualité de vie au travail : l'outil de la formation est particulièrement utilisé pour engager une dynamique de réflexion collective dans l'évolution des pratiques managériales.

Une campagne d'information a été organisée pour informer les salariés de leur possibilité d'engager leur Compte personnel de formation (CPF) afin de renforcer leur employabilité. Les salariés qui n'ont pas de niveau V ont été encouragés à passer le nouveau Certificat de connaissances et de compétences professionnelles (Cléa).

Enfin, l'Association souhaite poursuivre l'effort engagé en direction des personnes qui veulent intégrer notre secteur professionnel par la voie de l'apprentissage. Elle continue à accueillir ceux qui attendent simplement de le découvrir au travers du service civique, des stages ...

La Commission Maintien en emploi

L'Adapei 69 développe depuis 2015 une politique en faveur du handicap au travail et poursuit cette démarche notamment via la création d'une Commission Maintien en emploi. Ses objectifs sont de :

- ✓ Favoriser le maintien en emploi des salariés confrontés à des difficultés à occuper les postes dans des conditions compatibles avec leur état de santé ;
- ✓ Mobiliser les ressources nécessaires au maintien de l'emploi ;
- ✓ Travailler en interdisciplinarité, c'est-à-dire en interaction et coordination des acteurs ;
- ✓ Émettre des préconisations communes de maintien en emploi.

La Commission Maintien en emploi s'est réunie à cinq reprises en 2018 et a traité 14 dossiers salariés. Les actions de la Commission Maintien en emploi ont donné lieu au financement de bilans de compétences (2), de formations (3) et ont contribué à faciliter la mobilité interne en favorisant des

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

mutations (3), à trouver des financements dans le cadre d'aménagement de poste (2) et à accompagner un salarié lors de son retour à l'emploi.

Des actions collectives de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) ont également été mises en œuvre et des référents à la prévention des TMS ont été formés.

■ **Réflexion sur la politique de gestion des remplacements**

La qualité de l'accompagnement des personnes accueillies au sein des services et établissements de l'Adapei 69 repose en grande partie sur la qualité des professionnels qui interviennent auprès d'eux, professionnels que l'Association souhaite qualifiés, impliqués et travaillant en équipe. Elle repose aussi sur des organisations du travail qui permettent d'assurer la présence nécessaire auprès des personnes accompagnées.

Au croisement des besoins des personnes accompagnées, des droits des salariés et des contraintes budgétaires, ces organisations de travail sont complexes et reposent sur la nécessité d'assurer une permanence de la présence auprès des personnes accompagnées d'un nombre suffisant de professionnels présentant les qualifications requises. La problématique du remplacement est ainsi une question majeure qui occupe une grande partie du temps des chefs de service et des services administratifs. Le recours aux contrats à durée déterminée et à l'intérim, la mise en place de contrats aidés, la constitution d'un pool de remplacements font partie des outils utilisés pour faire face à des remplacements dont le poids et le coût sont élevés.

Le coût important et le nombre élevé de contrats à durée déterminée, la diminution des contrats aidés et la diversité des structures d'intérim qui interviennent dans les établissements incitent à rechercher de nouvelles solutions, plus durables, plus qualitatives et pour un coût acceptable pour le budget des établissements et de l'Association.

C'est dans ce contexte qu'une réflexion concernant les organisations de travail et la gestion des remplacements dans sa globalité a été initiée fin 2018. Cette réflexion s'intègre dans le cadre de la politique de centralisation et d'harmonisation de la Direction Générale et des actions concrètes seront proposées en 2019.

■ **L'accueil des nouveaux salariés**

Deux journées d'intégration ont été organisées dans les locaux du Siège social pour les nouvelles personnes embauchées, les 5 juin et 11 décembre 2018. Ces journées d'information permettent de mieux connaître l'Association par la présentation de son Projet associatif et de ses valeurs. Un temps est consacré à la présentation des pôles et aux parcours de vie des personnes accueillies. Ces moments d'échanges sont perçus comme satisfaisants et/ou très satisfaisants par 92% des participants.

Pour la première fois, un parcours d'intégration spécifique pour les nouveaux directeurs a eu lieu le 13 novembre 2018.

Défi 2 : Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

■ L'organisation en 4 Pôles métiers

La réorganisation de l'Action gestionnaire en 4 pôles métiers s'est concrétisée en 2018 avec la mise en place de réunions de pôles associant directeurs d'établissements, chefs de service et professionnels du siège. Animées par les deux Directeurs généraux adjoints, ces rencontres ont permis de fluidifier la transmission des informations, de travailler sur des projets de pôles, de porter la réflexion sur des thématiques transversales en lien avec notre projet associatif 2017-2022.

Les 4 pôles métiers sont les suivants :

- ✓ Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation (CAMSP / SESSAD / IME / IMPro) ;
- ✓ Pôle Habitat et vie sociale (SAVS / Accueil de jour non médicalisé / Domicile collectif / FH / FV) ;
- ✓ Pôle Travail et insertion (Esat / EA) ;
- ✓ Pôle Accompagnement médicalisé (Accueil de jour médicalisé / FAM / MAS).

Une véritable dynamique de pôles !

De nombreuses réunions avec les directeurs et chefs de service au sein des 4 pôles métiers ont permis de travailler des sujets associatifs transversaux comme les outils de la loi 2002-2, le processus d'élaboration du Projet personnalisé, l'habitat inclusif, la Politique ressources humaines pour les travailleurs en situation de handicap ...

■ Un projet de service pour le Siège social

Le Siège social de notre Association, outre des fonctions de direction, d'animation et d'administration générale, assure l'appui et l'accompagnement des services et établissements. Il a les mêmes exigences de qualité que ces derniers et se doit d'être le garant de la mise en œuvre du Projet associatif 2017-2022. C'est pourquoi une démarche de projet de service du siège a été lancée en septembre 2018.

L'objectif : décrire les missions du siège et élaborer un plan d'actions à 3 ans sur les services à développer pour mieux accompagner les établissements, et donc améliorer les réponses aux attentes des personnes en situation de handicap.

Une phase d'état des lieux et de diagnostic a été réalisée, sur la base d'une enquête menée auprès des directions d'établissements et des orientations stratégiques. Des groupes de travail par service ont été planifiés d'octobre 2018 à mars 2019, avec une finalisation prévue en juin 2019.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

■ Un système d'information performant et adapté aux pratiques professionnelles

La mise en conformité avec le nouveau règlement de protection de la donnée personnelle

Avec l'entrée en vigueur du nouveau Règlement de protection des données personnelles (RGPD) en mai 2018, l'Association a mis en œuvre une démarche de mise en conformité :

- ✓ Elaboration d'une charte informatique entrée en vigueur le 1^{er} mai 2019
- ✓ Mise en place d'un groupe projet RGPD afin d'adresser les obligations relatives à ce nouveau règlement : nomination d'un délégué à la protection des données (DPO), mise en place d'un registre des traitements, gestion des sous-traitants etc...

Une nouvelle solution de téléphonie

Depuis octobre 2018, tous les établissements et services de l'Adapei 69 sont équipés d'une solution de téléphonie fixe unique et centralisée. Ce projet de modernisation a permis dès 2018 à l'ensemble des établissements de l'Association de ne pas être impacté par l'arrêt progressif du RTC (réseau téléphonique commuté) en France fin 2018. Ce projet s'accompagne d'une solution de visioconférence qui devrait à moyen terme favoriser le travail collaboratif et la transversalité tout en réduisant les contraintes de déplacement et mobilité.

Des nouveaux projets « métiers »

En 2018, l'Association a poursuivi le déploiement et la modernisation des applications métiers pour améliorer la pratique et le quotidien des professionnels.

- ✓ La poursuite de l'expérimentation d'une solution de gestion des temps (GT) au sein de la Mas Jolane (Meyzieu)
- ✓ La mise en place d'un progiciel commun (ERP) au sein du Pôle travail pour la gestion des achats, ventes, stocks, productions. Le projet a été lancé en expérimentation sur le site de l'Esat La Goutte d'Or (Meys) fin 2018 et devrait être en production pour ce site courant 2019.

Le Wifi dans tous les établissements et services

Pour répondre à une forte demande des établissements qui souhaitent d'une part, fournir un service d'accès internet Wifi « Loisir » pour les résidents, familles et invités et d'autre part équiper les salles de réunion et de travail avec un accès internet Wifi « Professionnels Adapei 69 », l'Association a lancé en 2018 un projet de déploiement d'une solution Wifi pour ses établissements.

Par ailleurs, ce projet permet également de développer l'utilisation de plus en plus incontournable des tablettes dans les établissements.

Dès mars 2018, la solution retenue a été déployée en site pilote pour expérimentation et validation, puis a été généralisée dès septembre 2018. Ce projet devrait être terminé en 2019.

► OSEAT, la marque des Esat et EA de l'Adapei 69

OSEAT est la marque commerciale de l'Adapei 69. Elle regroupe 6 Esat et 2 EA, implantés sur le territoire de Lyon Métropole et du Rhône.



La marque OSEAT a pour vocation de positionner les Esat et EA de l'Adapei 69 comme des acteurs de l'économie sociale et solidaire de choix au sein du tissu économique de la région. Elle crée également une nouvelle synergie collective pour les 850 travailleurs et 150 professionnels accompagnants des établissements concernés.

En 2018, un travail sur le référencement du site internet et l'animation des réseaux sociaux a permis de développer de nouveaux contacts commerciaux.

De nouveaux projets d'activités commerciales ont également été travaillés cette année : activité numérisation et espace co-working/Living Lab (Esat Jacques Chavent) ; équipe polyvalente (Esat Louis Jaffrin) ; redynamisation de l'atelier couture et atelier FALC (Esat La Courbaisse) ; conditionnement alimentaire (Esat Bellevue).

► La mise en place d'une politique ressources humaines pour les travailleurs en situation de handicap

En lien avec l'histoire et les spécificités des 6 Esat de l'Adapei 69, il n'existait pas de politique de Ressources humaines associative structurée et formalisée pour les travailleurs en situation de handicap. Partant de ce constat, le premier projet consécutif de la mise en place du Pôle Travail et insertion a été la définition en 2018 d'une politique ressources humaines des revenus et avantages sociaux des travailleurs de l'ensemble des Esat, basée sur les principes d'équité, de transparence, de reconnaissance et de participation des travailleurs.

Cette politique ressources humaines pour les travailleurs en situation de handicap décrit l'ensemble des étapes possibles d'un parcours professionnel dans nos établissements ainsi que les modalités de reconnaissance et de valorisation des travailleurs. Elle est accompagnée d'un plan d'action a déployée dans les mois qui suivent avec pour principales actions identifiées :

- ✓ Mettre en place de la Plateforme compétences et apprentissage pour anticiper, préparer, faciliter la transition entre IMPro et Esat. Le projet est d'étendre son champ d'intervention pour aider à évaluer les projets professionnels des jeunes en ULIS ;
- ✓ Mettre en place des processus d'admission des nouveaux travailleurs dont une demi-journée d'accueil d'intégration au siège de l'Association ;
- ✓ Faciliter l'accès à la formation dont la mobilisation du Compte personnel de formation (CPF) ;
- ✓ Accompagner les souhaits d'inclusion dans le milieu ordinaire : développer les prestations sur site collective ou individuelle les mises à disposition (MAD), la mobilisation du service CONNECT ;
- ✓ Mettre en place un processus de « préparation de la retraite » ;
- ✓ Harmoniser les règles d'évolution de la rémunération des travailleurs ;
- ✓ Mutuelle : négocier un contrat collectif à adhésion facultative pour les travailleurs.

Défi 3 : Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire

Porter des projets associatifs innovants

L'Appel à projets spécial 70 ans

À l'occasion de ses 70 ans, l'Adapei 69 a lancé en 2018, auprès de ses établissements et services, un appel à projets « *Explorons ensemble le champ des possibles* ». Les critères de sélection étaient les suivants : projets ouverts sur la cité, innovateurs et festifs, mettant en lumière le champ des possibles en matière d'inclusion, en lien avec des acteurs du territoire.

17 projets ont été retenus, pour un montant total de 45 000 € :

> **Résidence Santy** – Création d'une fresque murale symbole de vivre ensemble, composée de visages de résidents et professionnels



> **IME Les Primevères** – 5 projets :

- ✓ *Le champ des possibles en cirque*, 4 jours de classe de découverte
- ✓ *Un spectacle de danse*, avec représentation dans une vraie salle de spectacle, ouverte au public
- ✓ *D'une danse à l'autre*, des ateliers de danse en lien avec des acteurs locaux
- ✓ *La fête de la nature*, avec un projet de découverte de la nature ouvert au grand public
- ✓ *Du spectacle au théâtre*, comprenant un projet de représentation théâtrale

> **Complexe La Gaîté** – 2 projets :

- ✓ *Humour dans le langage corporel*, atelier participatif de représentation théâtrale avec musique, danse et photographie
- ✓ *La singularité des artistes*, exposition d'œuvres de résidents

> **Complexe La Gaîté et Foyer La Platière** – *Projet cirque*, avec représentation en partenariat avec une école de cirque

> **Foyer La Platière** – *Exposition photo itinérante et présentation d'un court-métrage*, pour faire changer les regards et faire entendre la parole de résidents.

> **Foyers L'Etape et Henri Thomas** – *Représentation théâtrale pour les 70 ans*, récréation artistique à l'occasion de la journée anniversaire.

> **IME L'Oiseau Blanc** – *Une Batucada pour les 70 ans*, 9 jeunes qui invitent à la danse et entraînent à la fête.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

> **Foyer Jodard, Domicile collectif Les Madeleines et SAVS Thizy** – *Après-midi festif*, un temps de fête commun avec résidents, familles, professionnels, partenaires, voisins

> **Résidence Plurielle** – *Raconte-moi ta famille*, reportage documentaire dans le cadre de la semaine d'information à la santé mentale.

> **CAJ Parilly** – 2 projets :

- ✓ *Signalétique Art Déco et Métropolitaine*, réalisée sous forme d'atelier participatif avec la collaboration d'artistes
- ✓ *Fête de la musique* au CAJ avec les personnes accueillies, les familles, les professionnels les voisins et le Centre social de Parilly

> **Esat Léon Fontaine** – *Tournoi de Basket et participation aux jeux mondiaux Special Olympics*, organisation de matchs lors de la journée anniversaire et participation de deux équipes au Jeux Mondiaux Special Olympics 2019 à Abu Dhabi.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

ORIENTATION 4

Renforcer et développer l'innovation et les partenariats

Défi 1 - Innover face aux nouveaux défis

Défi 2 - Rechercher de nouveaux modes de soutien

Défi 3 - S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)



Défi 1 : Innover face aux nouveaux défis

► Penser un habitat alternatif et inclusif

Portée par le Pôle Habitat et vie sociale et en cohérence avec les politiques publiques, la question de l'habitat alternatif et inclusif a fait l'objet d'une réflexion associative qui a abouti début 2018 à la création d'une mission spécifique de 6 mois confiée à un chef de service à mi-temps. Trois axes de travail ont été identifiés :

- ✓ Inscrire la dynamique et la culture du parcours vers l'autonomie dans les établissements du Pôle Habitat et vie sociale. Un séminaire organisé le 9 janvier 2019, en présence d'une centaine de personnes (personnes en situation de handicap, familles et professionnels) a permis de poser les grands enjeux, freins, leviers, actions prioritaires... Les établissements Foyer Jodard, Résidence Santy, Résidence Plurielle, Complexe La Goutte d'or sont en phase de formalisation de leur démarche inclusive. Début 2019, on comptait 11 personnes accompagnées dans leur projet d'habitat autonome.
- ✓ Développer l'offre médico-sociale de transition avec en projet, pour 2019, la création de 3 places hors les murs ; 3 places domicile collectifs et 11 places SAVS sur le secteur géographique de la Métropole de Lyon et de 2 places hors les murs et un projet de domicile collectif sur le département du Rhône.
- ✓ Créer des dispositifs pilotes et projets innovants hors champs médicosocial. Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un service logement interne à l'Adapei 69 et la demande d'un agrément d'intermédiation locative.

► Porter la réflexion collective de la transition inclusive

Le 18 juin 2018, les directeurs de l'Adapei 69 et les administrateurs du Conseil d'administration ont participé à un séminaire sur la thématique de la transition inclusive « Quelles innovations au service du parcours de la personne ? Comment penser l'accompagnement de demain ? ». L'objectif de cette journée était de porter la réflexion sur les modalités d'accompagnement de demain, dans un contexte de décroisement d'une offre de service, d'une simple logique de places vers des solutions adaptées aux besoins, entre auto-détermination et protection des plus vulnérables.

Au programme de cette journée : des ateliers participatifs, des témoignages alliant pratiques et concepts.

► Adapter les outils aux évolutions du secteur

La réflexion associative, engagée en 2017 autour de la réforme en cours Serafin PH (Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées) et des évolutions du secteur, s'est poursuivie en 2018 :

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

- ✓ Mise à jour de la trame projet d'établissement. Cette nouvelle version a été diffusée en mars 2018. Il s'agissait de tenir compte des changements récents (gouvernance associative, CPOM, nouveau projet régional de santé) ;
- ✓ Proposition d'une trame de référentiel organisationnel et managérial à partir du travail mené à l'IME Perce Neige ;
- ✓ Construction d'une grille d'évaluation des besoins et phase de test.

Ce travail a engagé la réflexion associative autour de la démarche et des outils d'évaluation des besoins.

Défi 2 : Rechercher des nouveaux modes de soutien

■ La Passerelle du sourire récompensée par l'Unapei

L'Unapei a lancé en 2018 le Générateur de solidarité auprès des associations du mouvement pour financer des actions concrètes répondant à l'urgence de 48 000 familles sans solutions. 11 projets ont été primés.

La Passerelle du Sourire (Meyzieu) a reçu la mention « Coup de cœur du jury » ainsi qu'un prix de 20 000 €.

Ce financement ouvre la possibilité à La Passerelle du Sourire d'avoir un second éducateur le lundi. Cette présence supplémentaire permettra d'accueillir plus d'enfants et de développer des activités à l'extérieur.



Défi 3 : S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

■ Appliquer les principes de développement durable dans la gestion de l'Association

L'Adapei 69, acteur de développement durable, exerce sa responsabilité sociale et environnementale sur les territoires où sont implantés ses services et établissements.

Développer la responsabilité environnementale

La responsabilité environnementale vise à la fois l'enjeu climatique (énergie), la promotion d'une agriculture de qualité en proximité par des achats responsables et la réduction des déchets.

À cet effet, plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2018 :

- ✓ Une politique immobilière favorisant l'isolation, la régulation thermique ;
- ✓ Une gestion du parc de véhicules permettant l'élimination des véhicules les plus anciens et le partage (établissements/GIHP) ;
- ✓ Une remise en marché de la restauration collective favorisant les circuits courts, des produits d'entretien écologiques ;
- ✓ Une initiation d'une politique de sensibilisation au gaspillage alimentaire et à la réduction/valorisation des déchets dans certains établissements.

Affirmer la responsabilité économique

La responsabilité économique passe par des partenariats de proximité et des achats locaux. L'Association s'est engagée dans cette dynamique à plusieurs titres :

- ✓ La volonté de favoriser les achats alimentaires locaux. Cet axe devrait notamment s'accroître suite à l'étude diagnostic sur l'alimentation portée par l'Association et l'appel d'offre lancé fin 2018 ;
- ✓ La contractualisation d'une grande partie de la production des Esat et Entreprises adaptées avec les acteurs économiques de proximité ;
- ✓ Des partenariats forts avec des entreprises locales permettant l'inclusion, pour certaines activités, d'équipes de travailleurs en situation de handicap.

Etre le garant d'une responsabilité sociale

La responsabilité sociale passe par diverses mesures de ressources humaines pour lesquelles l'Association a été particulièrement attentive en 2018 :

- ✓ Prendre soin des professionnels et travailleurs en situation de handicap, en organisant leur accueil dans l'Association, en adaptant leur formation. La nouvelle politique de ressources

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

humaines à destination des travailleurs en situation de handicap doit permettre d'harmoniser les pratiques et d'assurer l'effectivité des règles associatives ;

- ✓ Accueillir de jeunes en alternance pour former au métier, développer des actions en lien avec les missions de service civique ;
- ✓ Développer la reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) pour les travailleurs en situation de handicap. Cet objectif a été atteint pour 30% des travailleurs en Esat en 2018.

Etre le moteur d'une responsabilité citoyenneté

En 2018, l'engagement de l'Adapei 69 en matière de responsabilité citoyenneté s'est porté sur différentes actions :

- ✓ Promouvoir l'autodétermination des personnes handicapées en favorisant leur prise de parole et en développant des initiatives de pair-aidance ;
- ✓ Encourager les personnes handicapées à faire elles-mêmes des actions de la sensibilisation et faire évoluer le regard de la société à leur égard. Les membres de la Commission Accessibilité de l'Adapei 69 sont particulièrement actifs en ce domaine ;
- ✓ Développer des partenariats événementiels : participation à la journée du DuoDay en avril 2018, collaboration avec l'ASVEL dans le cadre des jeux Spécial Olympics à Abu Dhabi ;
- ✓ Animer un groupe de travail pour développer le lobbying auprès des élus : le groupe de travail Action politique a largement contribué en 2018 à alimenter la réflexion sur une meilleure inclusion des personnes handicapées.

Promouvoir une gouvernance associant l'ensemble des parties prenantes

Dans la continuité des années précédentes et en lien avec le Projet associatif 2017-2022, la volonté de l'Association d'associer l'ensemble des parties prenantes à ses projets majeurs s'est poursuivie en 2018 :

- ✓ Une Action associative dynamique portée par des administrateurs, bénévoles, personnes accompagnées et professionnels. Il s'agit de valoriser au maximum la complémentarité de chacun dans les groupes de travail, commissions ou au sein même des projets. Ainsi par exemple la mise en place du nouveau site internet a été fait en associant les regards croisés de professionnels, parents bénévoles et personnes en situation de handicap ;
- ✓ Une montée en responsabilité des personnes accompagnées en tant que bénévoles actifs à part entière au même titre que les parents. Egalement, elles sont aujourd'hui invitées à participer à des journées de réflexion avec les familles et les professionnels, pour partager leurs avis et idées. Ce fut ainsi le cas lors des deux journées organisées sur la pair-aidance et lors du séminaire habitat inclusif du 11 janvier 2019 ;
- ✓ Des projets en lien avec les acteurs du territoire, les partenaires et sur des thématiques diverses (habitat, pair-aidance, réponses aux appels à projets, santé...). Cette volonté est aussi prépondérante dans les projets internes et portés par l'Association : un des critères de l'appel à projet spécial 70 ans était le lien avec les partenaires du territoire.

ORIENTATION 5

**S'engager et agir pour une société inclusive,
qui reconnaît les personnes en situation de handicap
comme citoyens à part entière**

Défi 1 - Promouvoir l'ouverture et la vie
citoyenne

Défi 2 - Militer et favoriser
l'engagement des bénévoles et des
professionnels

Défi 3 - Donner la parole et le pouvoir
d'agir aux personnes en situation de
handicap



Défi 1 : Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

Les actions de sensibilisation

L'engagement des membres de la Commission sensibilisation et scolarisation

L'objectif de la Commission est d'être au plus près des élèves de tout âge (de la maternelle à l'université) et de leurs encadrants pour faire connaître et comprendre la déficience intellectuelle.

L'agenda était chargé en 2018 pour les 9 bénévoles investis dans cette commission : des interventions dans près de 96 classes et auprès de 2 650 élèves. Les membres de cette commission regorgent d'imagination pour s'adapter à l'âge de leur public, et s'appuient sur des jeux, livres et vidéos pour alimenter les présentations proposées.

Les actions de la Commission accessibilité

Une activité particulièrement intense en 2018 pour les membres de la Commission accessibilité : participation à des sessions de sensibilisation des personnels de Keolis, aide à la traduction en Facile à lire et à comprendre (FALC) du Guide d'urgence sociale (GUS) de la Ville de Lyon, participation à la Commission culture de la Ville de Lyon pour la rédaction d'un guide spécial culture en FALC, partenariat avec le Centre commercial de la Part-Dieu pour une meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap et pour finir une implication sans faille dans l'Opération Brioches.

Les actions de plaidoyer

La création d'un groupe de travail Action politique

En 2018, un groupe de travail Action politique a été constitué au sein de l'Adapei 69. Composé de parents et de professionnels, il a pour objectif de travailler la politique de plaidoyer de l'Association, de mettre en place des actions spécifiques à destination des élus locaux et nationaux et de déployer au niveau local les actions portées par l'Unapei, telle que la campagne « Etes-vous avec nous ? ».



C'est ainsi que l'Association a pu être réactive lors de la mise en place du Grand débat national début 2019, en rédigeant un manifeste communiqué à l'ensemble des familles et en organisant deux soirées débats auxquelles ont participé personnes accompagnées, familles et professionnels. Les membres du groupe de travail se sont également fortement impliqués lors de la venue de Sophie Cluzel à l'Esat Louis Jaffrin en mars 2019.

Les petits déjeuners de l'Adapei 69 : l'accueil des élus parlementaires

À la suite des élections législatives de juin 2017 et à l'initiative du groupe de travail Action politique, l'Adapei 69 a invité l'ensemble des élus parlementaires du Rhône et de la Métropole de Lyon, le 27 avril 2018, autour d'un petit déjeuner afin de leur présenter l'Association et les enjeux actuels et futurs. 6 parlementaires ont répondu présents et restent aujourd'hui des interlocuteurs privilégiés.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

La scolarisation inclusive

Le pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation a engagé en 2017 un travail autour des pratiques inclusives et notamment sur les enjeux liés à la scolarisation en unités d'enseignement externalisées.

Ce travail s'est poursuivi en 2018 avec la mise en place en fin d'année d'une mission inclusion et parcours modulaires pour accompagner tout au long de l'année les équipes de direction et les établissements du pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation.

Les objectifs de cette mission sont multiples :

- ✓ Dresser un diagnostic des actions inclusives engagées ;
- ✓ Accompagner les IME dans la création d'unités d'enseignement externalisées ;
- ✓ Contribuer à faciliter le passage des jeunes du secteur enfant au secteur adulte en supervisant notamment la Plateforme compétences et apprentissage, un service dédié aux jeunes afin de fluidifier leur parcours ;
- ✓ Soutenir les services et établissements dans l'évolution de notre offre d'accueil et d'accompagnement en promouvant les projets inclusifs et les parcours modulaires.

Défi 2 : Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

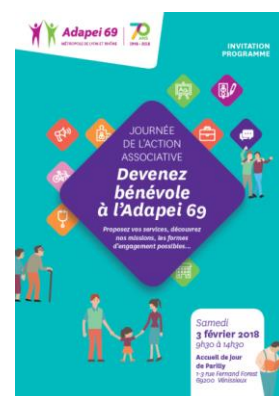
Devenir bénévole à l'Adapei 69 : c'est facile et tellement utile !

La formalisation de l'action bénévole

À partir de septembre 2017 et en prévision des 70 ans de l'Association en juin 2018, l'Action associative a repensé son action autour du bénévolat et a lancé des nouvelles pistes de travail, en continuité avec les axes engagés depuis quelques années : s'adapter aux nouvelles formes de bénévolat, mieux communiquer sur ses besoins, penser un espace dédié sur le nouveau site internet.

7 thématiques ont ainsi été développées et une vingtaine de fiches élaborées.

Les fiches missions ont été présentées lors de la Journée de l'Action Associative le 3 février 2018 sur la thématique de l'engagement et avec pour slogan « Devenir bénévole, c'est facile et tellement utile ! ». Plus de 100 personnes étaient présentes et se sont prêtées au jeu du speed-dating du bénévolat.



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Depuis octobre 2018 et la mise en place du nouveau site internet, un onglet spécifique « devenir bénévole » permet de postuler en ligne et de consulter l'ensemble des fiches bénévoles de l'Association.

L'ensemble des fiches est disponible sur www.adapei69.fr

Une journée d'anniversaire des 70 ans portée par une action bénévole forte

Ce sont près de **90** bénévoles pour le montage la veille de l'événement et **102** le Jour-J qui ont prêté main forte pour la réussite de cette journée, parmi lesquels les membres de la Commission Animations festives, des professionnels et de nombreuses personnes accompagnées au sein des établissements et services de l'Association. Un grand merci à tous les bénévoles !

Défi 3 : Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap

Des personnes actrices de la vie de l'Association

Depuis quelques années, les personnes en situation de handicap accompagnées par l'Adapei 69 manifestent leur désir de participer activement à leur destinée et à celle de l'Association, et des moyens sont mis en œuvre pour les y aider :

- ✓ Adhésion à l'Association depuis 2015 ;
- ✓ Co-construction des outils associatifs (Projet associatif, site internet...).

Lors de l'Assemblée générale de juin 2018, des personnes accompagnées par le SAVS de Thizy ont également participé activement au programme en étant aux côtés de Marie-Laurence Madignier pour l'ouverture de l'Assemblée générale. Les membres de la Commission accessibilité ont présenté leur action devant l'assemblée et un travailleur de l'Esat La Courbaisse est venu présenter son parcours RAE.



Des bénévoles à part entière

Une nouvelle fois, les personnes accompagnées par l'Adapei 69 sont venues prêter main forte aux bénévoles et professionnels de l'Action associative pour la journée anniversaire des 70 ans (préparation en amont, tenue de stand accueil du public...) et accueillir les participants de l'Assemblée générale du 9 juin 2018. Dans la continuité de cette participation active, trois personnes accompagnées par la Résidence Plurielle et le SAVS Pluriel sont devenues en 2018 membres de la Commission Accessibilité et formées en tant que Référents Accessibilité de l'Association en juin 2018, au côté des bénévoles et des professionnels, afin de conforter les actions de sensibilisation menées dans notre département.

RAPPORT DE GESTION 2018

Laurence Regard, Trésorière

Les comptes 2018 de l'Adapei 69 ont été arrêtés en suivant les règles et méthodes comptables applicables. Le résultat comptable de l'exercice 2018 présente un déficit de -1 221 141 €. Après réaffectation, sur cet exercice, des forfaits soins ARS liés aux FAM sur la Métropole de Lyon et le Conseil départemental du Rhône, la reprise de résultat 2018 sur la Métropole de Lyon est estimée à 663 862 € et aucune reprise n'interviendra sur le Conseil départemental.

Passage du résultat comptable au résultat administratif 2018

RESULTATS 2018 (A)	ARS	Métropole	Rhône	Gestion Commerciale	Siège financier	Gestion associative	2018 Adapei 69	2017 Adapei 69	Var. 2018/2017
Résultat comptable	-706 389 €	-199 112 €	-1 234 938 €	1 081 772 €	-150 282 €	-12 191 €	-1 221 141 €	2 665 222 €	-3 886 363 €
Dépenses non opposables	471 512 €	1 053 619 €	1 153 967 €	23 046 €	165 806 €	68 136 €	2 936 087 €	2 102 040 €	834 047 €
Résultat admin présenté	-234 877 €	854 507 €	-80 971 €	1 104 818 €	15 525 €	55 945 €	1 714 947 €	4 767 262 €	-3 052 315 €
Dépenses refusées estimées	-	22 583 €	-	-	-	-	22 583 €	-179 236 €	201 819 €
Résultat admin estimé	-234 877 €	877 090 €	-80 971 €	1 104 818 €	15 525 €	55 945 €	1 737 530 €	4 588 026 €	-2 850 496 €
Résultat admin conservé	-234 877 €	213 228 €	-80 971 €	1 104 818 €	15 525 €	55 945 €	1 073 668 €	2 978 593 €	-1 904 925 €
Reprise de résultat estimée	-	663 862 €	-	-	-	-	663 862 €	1 609 433 €	-945 571 €

(A) Résultats des forfaits soins ARS liés aux FAM intégrés aux financeurs Métropole de Lyon et Département du Rhône.

Bien qu'en baisse, le résultat administratif conservé estimé demeure positif (+1 074 K€). Parmi les facteurs qui expliquent la dégradation du résultat comptable de 3 886 K€, trois éléments essentiels sont à mettre en avant : impact à la baisse de la tarification des prix de journée sur le résultat comptable 2018 (effet technique rectifié sur le résultat administratif avec la reprise du résultat N-2), rétrocession à l'ARS des produits liés aux amendements Creton à compter de l'exercice 2018 et arrêt des contrats aidés avec un recours accentué à l'intérim en contrepartie.

Évolution prévisible de l'Association et événements importants post clôture

Dans le cadre de ses financements, l'Association a signé le 5 mars 2019 un CPOM avec la Métropole de Lyon sur la période 2019-2022 et va signer un CPOM avec le Conseil départemental du Rhône dans les semaines à venir, pour la période 2019-2021.

À ce titre, des créations de places pour l'exercice 2019 ont été proposées dans le cadre de la transformation de l'offre avec des demandes de financements complémentaires ou de l'autofinancement.

Pour la Métropole de Lyon, 20 créations de places, incluant des places de domicile collectif, ont été proposées avec recours à des financements supplémentaires sollicités pour un montant total estimé, en année pleine, de 253 337 €. Pour le Conseil départemental du Rhône, 10 places ont été proposées à la création par recours à l'autofinancement pour un montant total estimé, en année pleine, de 188 048 €.

Pour l'ARS, des nouvelles demandes de Crédits non reconductibles (CNR) ont été sollicités pour l'exercice 2019 pour un montant total de 690 462 € avec pour objectifs le renforcement de l'accompagnement (IME Oiseau Blanc et Pierre de Lune), l'amélioration des conditions d'accueil (IME Pierre de Lune et FAM Les Tournesols), la mise aux normes des réseaux d'eau chaude (MAS Soleil) et divers investissements (MAS Soleil et MAS Jolane). Ces nouvelles demandes complèteraient la pérennisation de l'enveloppe CNR de 361 884 € liée à l'unité renforcée du FAM Rose des Sables et la création de 14 places de Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) de l'IME L'Espérelle ainsi que la demande de financement pérenne sollicitée pour le PCPE de l'IME L'Espérelle pour un montant total de 102 695 €.

Outre la signature des nouveaux CPOM et les demandes de financements complémentaires, nous pouvons signaler, comme autres événements post-clôture significatifs, l'acquisition, au 16 janvier 2019, de l'Entreprise adaptée Artibois, dont l'activité est liée au domaine de la menuiserie.

Activités de l'Association

Le nombre de places financées en établissements ou services sur l'exercice 2018 est de 2 753. Le nombre de personnes physiques accompagnées par l'Adapei 69 est de 2 806. Cet écart de 53 provient du fait qu'une place peut être occupée par plusieurs personnes à temps partiels.

Le nombre de journées réalisées en 2018 est de 617 424, soit 1 212 de plus qu'en 2017 (616 212).

L'année 2018 a été marquée par deux évolutions d'agrément : la création de 13 places au Foyer de vie Le Verger (dont 1 place d'accueil temporaire) et la transformation, sur l'IME Perce Neige, de 6 places d'internat en 8 places de semi-internat.

Evolution des agréments en 2018 :

Etablissement	Evolution	Agrément	Date ouverture
FV Le Verger	+ 13 places (dont 1 accueil temporaire)	38 places (dont 1 accueil temporaire)	Fév-18
IME Perce Neige	- 6 places en internat + 8 places en semi-internat	59 places en internat 21 places en semi-internat	Juin-18

Ressources de l'Association

Le total des ressources pour l'exercice 2018 est de **126 230 K€**, stable par rapport à 2017 (126 121 K€).

Les produits de la tarification liés aux prix de journée (Métropole de Lyon et Conseil départemental du Rhône) et à la dotation globale (ARS) représentent 75 % des ressources, part équivalente à celle de l'exercice précédent.

Le reste des ressources provient de l'aide aux postes, des activités commerciales et des recettes diverses.

L'aide aux postes est un complément de salaire versé aux travailleurs handicapés des Esat et des EA par l'Etat.

L'activité commerciale qui s'élève à **11 845 K€** sur 2018 (pour 11 942 K€ sur 2017) est restée stable.

Dépenses de l'Association

Les dépenses 2018 s'élèvent à **127 451 K€**, soit une progression de **3 995 K€** par rapport à 2017 (**123 456 K€**).

Les dépenses de personnel constituent le principal poste de dépenses avec 86 193 K€ sur 2018, soit près des deux tiers du total, pour 83 657 K€ sur 2017. Ce poste salaires (charges incluses) représente 65,64 % des charges totales avec un poste intérim à 3,6 % des dépenses sur 2018 contre 2,1 % sur 2017.

Le nombre de salariés en effectif mensuel moyen est de 1 855 personnes physiques en 2018, en légère diminution par rapport aux 1 909 de 2017. Le nombre d'Equivalents temps plein (ETP) est de 1 613 en 2018 (contre 1 644 en 2017).

Les achats constituent le second poste le plus important avec 10,2 % des dépenses en 2018 (9,3 % en 2017). Ils concernent principalement l'énergie, les fournitures, les sorties et les dépenses liées aux activités.

Le troisième poste le plus important concerne les bâtiments (amortissements, loyers, intérêts d'emprunts, maintenance...) avec 7,4 % du total des dépenses (7,6 % en 2017). Les autres postes significatifs sont l'alimentation 5,5 % et les transports 2,82 % (respectivement 5,5 % et 2,85 % en 2017).

Le résultat financier 2018 (+ 85 K€) reste stable par rapport à celui de 2017 (+ 98 K€).

Le résultat exceptionnel 2018 ressort à + 208 K€ contre - 36 K€ en 2017, avec un impact lié à des plus-values sur cessions immobilières intégrant, notamment, la cession du bâtiment du Génie (+162 K€).

Bilan actif

L'actif du bilan de l'Association augmente en valeur nette de 1 738 K€ sur 2018 (119 667 K€ au 31/12/18 contre 117 929 K€ au 31/12/17).

Le parc immobilisé progresse de 6 400 K€ en valeur nette (68 472 K€ en 2018 pour 62 071 K€ en 2017) avec les évolutions suivantes :

- Hausse du poste « immobilisations corporelles en cours » de 4 966 K€ (6 708 K€ en 2018 pour 1 742 K€ en 2017) intégrant les différents chantiers d'aménagement et/ou de construction des sites suivants (IME Les Sittelles : +4 081 K€ avec mise en service ayant eu lieu début janvier 2019, Foyer de vie La Gaïeté : + 456 K€, Foyer d'hébergement et de vie L'Etape : + 150 K€, Esat Louis Jaffrin : + 87 K€, IME L'Oiseau blanc : + 51 K€ et l'IME Les Coquelicots : + 51 K€) et du chantier « groupe Electrogène » (+ 145 K€). À noter la mise en service sur l'exercice, du site du CAMSP Saint-Priest pour un montant de 1 444 K€ ;
- Hausse du poste « immobilisations incorporelles en cours » de 41 K€ liée au lancement de la mise en place d'un outil de gestion commerciale et de la production (ERP) pour les Esat et Entreprises adaptées ;
- Acquisition immobilière auprès de la SEMCODA de 9 maisons et des garages attenants, pour le Foyer d'hébergement Le Grand Large pour un montant total de 1 800 K€ ;
- Sorties pour un montant brut total de 5 240 K€ composées de « mise au rebut » pour un montant brut de 4 910 K€ (235 K€ en valeur nette avec par exemple les toitures de l'IME Les Sittelles, d'un montant brut de 180 658 € totalement amorties, dans le cadre de la reconstruction de l'IME) et de « cession » pour un montant brut de 331 K€ (42 K€ en valeur nette).

La progression du poste « créances clients et comptes rattachés » de 1 801 K€ (7 710 K€ au 31/12/18 contre 5 909 K€ au 31/12/17) s'explique principalement par la remontée des encours « financeurs » de 1 786 K€ (après une baisse constatée fin 2017 de 3 480 K€).

La baisse du poste « autres créances » de 924 K€ s'explique en partie par la baisse des « aides au poste » de 644 K€, du fait d'un meilleur suivi, la baisse sur 2018 des créances liées au crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS - 154 K€) et des produits à recevoir sur le Compte épargne temps (CET -149 K€).

Concernant la trésorerie, le poste « valeurs mobilières de placement » a progressé de 2 757 K€ sur l'exercice 2018 (27 198 K€ au 31/12/18 contre 24 441 K€ au 31/12/17) alors que dans le même temps les « disponibilités » régressaient de 8 128 K€ (11 163 K€ au 31/12/18 contre 19 291 K€ au 31/12/17). La baisse de ce poste s'explique essentiellement par la mise en place de nouveaux produits de placements (+ 2 757 K€), le recours à l'autofinancement sur certaines acquisitions d'immobilisations (ex : bâtiments du FH Le Grand Large : 1 800 K€) et des décalages de versements des produits de tarification liés aux financeurs (1 786 K€).

Bilan passif

Le passif du bilan de l'Association augmente en valeur nette de 1 738 K€ sur 2018 (119 667 K€ au 31/12/18 contre 117 929 K€ au 31/12/17).

La diminution des « fonds propres » de 1 204 K€ (70 849 K€ au 31/12/18 contre 72 053 K€ au 31/12/17) s'explique essentiellement par l'intégration du résultat comptable 2018 déficitaire de -1 221 K€.

La baisse de 117 K€ du poste « provisions pour risques » (4 284 K€ au 31/12/18 contre 4 400 K€ au 31/12/17) s'explique par la baisse de la provision pour litiges (-322 K€) compensée par l'augmentation de la provision sur les recettes liées aux jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton, à rendre potentiellement à l'ARS (+ 278 K€).

Le poste « provision pour charges » n'a pas été mouvementé sur l'exercice 2018, avec un montant qui s'élève à 301 K€. Il intègre une provision pour faire face au développement des outils informatiques pour un montant de 275 K€.

Le poste « fonds dédiés » a légèrement progressé sur l'exercice (+115 K€), passant de 5 125 K€ au 31/12/17 à 5 240 K€ au 31/12/18 avec des fonds dédiés liés aux successions disponibles de 691 K€ au 31/12/18 (contre 932 K€ au 31/12/17).

Le poste « emprunts » a progressé sur l'exercice (+2 305 K€), passant de 14 358 K€ au 31/12/17 à 16 664 K€ au 31/12/18. Cette progression s'explique par un nouvel emprunt souscrit dans le cadre de la construction et l'aménagement des nouveaux locaux de l'AJ Parilly (3 557 K€). À noter que la renégociation de ce poste, menée sur 2017, a d'ores et déjà commencé à porter ses fruits en termes de charges financières.

Les postes « dettes fournisseurs d'exploitation » et « dettes fournisseurs d'immobilisation » progressent respectivement de 671 K€ (5 644 K€ au 31/12/18 pour 4 973 K€ au 31/12/17, soit +13,5 %, après avoir constaté une hausse de 10 % sur l'exercice précédent) et de 549 K€ (1 449 K€ au 31/12/18 pour 900 K€ au 31/12/17, soit +61 %). Ces variations s'expliquent par des chantiers en cours et un décalage de règlement sur le début d'exercice 2019.

Les « dettes fiscales et sociales » régressent de 1 259 K€ (soit -9 %, passant de 14 019 K€ au 31/12/17 à 12 761 K€ au 31/12/18) du fait de la forte réduction des provisions pour congés payés (-635 K€) et de l'absence de prime à payer (-650 K€).

Les « autres dettes » progressent de 853 K€ (soit +54 %, passant de 1 572 K€ au 31/12/17 à 2 425 K€ au 31/12/18) du fait de la progression des encours APL à rétrocéder aux financeurs pour 723 K€ et de successions en cours au 31/12/18 pour 87 K€.

▲ Affectations proposées par le Conseil d'administration pour les résultats 2018, propres à l'Association

Au niveau des résultats associatifs :

Quant au résultat de la gestion associative, excédentaire de **55 945 €** (dont des excédents de **49 247 €** pour la vie associative, de **6 604 €** pour le Bulletin et de **93 €** pour la Passerelle du Sourire (Meyzieu), le Conseil d'administration propose d'affecter **6 697 €** en compensation des reports à nouveau déficitaires et **49 247 €** en mesure d'exploitation lié à l'action familiale ;

Quant aux résultats de la gestion commerciale (Esat), excédentaires de **1 094 052 €**, le Conseil d'administration propose de les affecter en réserve d'investissement (pour des travaux d'aménagement, reconstruction des bâtiments, ateliers, machines...) et des mesures d'exploitation liées au développement d'OSEAT, la marque commerciale des Esat et EA de l'Association, et des projets d'amélioration des conditions d'accueil des personnes accompagnées par l'Association ;

Quant aux résultats de la gestion commerciale (EA), excédentaires de **10 767 €**, le Conseil d'administration propose d'affecter les résultats en report à nouveau.

Au niveau des résultats sous contrôle financeurs, les propositions d'affectations sont les suivantes sous réserve de validation par les autorités de tarification (intégration des résultats liés des établissements co-financés FAM sur la Métropole et le Conseil départemental du Rhône) :

Quant au résultat lié au CPOM ARS Siège, excédentaire de **15 525 €**, le Conseil d'administration propose de l'affecter à la réserve de compensation ;

Quant aux résultats des établissements sous CPOM ARS, déficitaires de **-234 877 €**, le Conseil d'administration propose de les affecter en diminution de la réserve de compensation pour un montant de 234 877 €, dans l'attente de la validation par l'ARS ;

Quant aux résultats des établissements sous CPOM Métropole de Lyon, excédentaires de **+877 090 €** (avant les refus éventuels de provisions) le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit **+213 228 €**, en mesure d'exploitation et/ou d'investissements, dans l'attente de la validation par la Métropole de Lyon ;

Quant aux résultats des établissements sous accord partenarial avec le Conseil départemental du Rhône, déficitaires de **-80 971 €**, le Conseil d'administration propose d'affecter la part affectable, soit **-80 971 €**, en diminution de la réserve de compensation, dans l'attente de la validation par le Conseil départemental du Rhône.

Compte de résultat – Charges

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)	166 262	190 582
Variation de stock (b)	5 349	14 355
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	2 804 460	2 927 021
Variation de stock (b)	116 185	-166 393
Autres achats et charges externes (*)	34 081 004	30 639 785
Impôts, taxes et versements assimilés	4 401 552	3 954 191
Salaires et traitements	54 260 791	54 482 344
Charges sociales	23 309 853	23 082 392
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	4 015 403	4 318 249
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	507 655	1 078
Dotations aux provisions	1 611 216	894 875
Autres Charges	496 790	255 808
TOTAL I	125 776 520	120 594 285
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	300 051	432 808
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	300 051	432 808
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	133 584	118 300
Sur opérations en capital	208 282	226 305
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	509 885	509 610
TOTAL IV	851 752	854 215
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	523 162	1 574 847
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	127 451 485	123 456 156
Solde créditeur = excédent		2 665 222
TOTAL GENERAL	127 451 485	126 121 379

Compte de résultat – Produits

PRODUITS	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises	2 807 394	2 808 111
Production vendue (biens et services) (a)	11 845 036	11 942 269
Dotations et Produits de tarification	94 951 301	94 726 080
Production stockée (b)	3 722	32 801
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	163 822	181 473
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	1 804 304	1 588 770
Cotisations	89 064	92 273
Autres produits (hors cotisations)	12 695 229	13 125 689
TOTAL I	124 359 872	124 497 466
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)	15 869	10 597
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	386 006	470 341
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		60 400
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	386 006	530 741
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	72 907	296 995
Sur opérations en capital	520 841	15 404
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	466 843	505 699
TOTAL IV	1 060 590	818 098
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	408 007	264 477
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	126 230 344	126 121 379
Solde débiteur = déficit	1 221 141	
TOTAL GENERAL	127 451 485	126 121 379

Bilan Actif

ACTIF	Brut 2018	Amortissement 2018	Net 2018	Net 2017
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	698 657	698 657		
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	29 265	24 320	4 945	
Autres	202 009		202 009	202 009
Immobilisations incorporelles en cours	41 312		41 312	
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 794 861		5 794 861	5 794 860
Constructions	79 527 328	32 176 474	47 350 854	46 075 634
Installations techniques, mat et outillage industriel	17 775 814	13 505 335	4 270 478	4 417 384
Autres immobilisations corporelles	8 478 410	6 257 560	2 220 850	2 154 483
Immobilisations corporelles en cours	6 708 648		6 708 648	1 742 335
Immobilisations financières				
Particip et Créances rattachées à des participations	1 632 578		1 632 578	1 435 587
Autres titres immobilisés	204 336		204 336	204 332
Prêts	2 595		2 595	2 595
Autres	38 598		38 598	42 238
TOTAL I	121 134 410	52 662 347	68 472 063	62 071 455
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	152 255		152 255	268 440
En-cours de production (biens et services)	2 829		2 829	2 829
Produits intermédiaires et finis	47 547		47 547	43 825
Marchandises	10 995		10 995	16 344
Avances et acomptes sur commandes	6 601		6 601	11 404
Créances				
créances clients et comptes rattachés	8 296 389	586 603	7 709 786	5 908 806
Autres	4 533 145		4 533 145	5 456 147
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	27 198 648		27 198 648	24 440 673
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	11 162 631		11 162 631	19 291 086
Charges constatées d'avance	370 576		370 576	417 561
TOTAL II	51 781 616	586 603	51 195 013	55 857 117
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	172 916 026	53 248 950	119 667 076	117 928 572

Bilan Passif

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 064 561	6 064 561
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	52 320 550	50 375 035
Report à nouveau	-4 460 140	-4 368 563
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 221 141	2 665 222
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	2 352 439	2 352 439
Legs et donations	488 515	488 515
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	6 647 945	5 836 661
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 332 849	1 342 948
Provisions réglementées	7 323 692	7 296 559
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	70 849 271	72 053 377
Provisions		
Provisions pour risques	4 283 933	4 400 471
Provisions pour charges	301 127	301 127
TOTAL II	4 585 060	4 701 598
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	3 223 138	2 909 972
Sur autres ressources	2 017 213	2 215 224
TOTAL III	5 240 350	5 125 196
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	16 663 682	14 358 478
Emprunts et dettes financières divers	46 990	46 990
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 644 552	4 973 155
Dettes fiscales et sociales	12 761 495	14 019 990
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 449 831	900 013
Autres dettes	2 425 844	1 572 410
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		174 066
TOTAL IV	38 992 394	36 048 401
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	119 667 076	117 928 572

Des rencontres et des animations tout au long de l'année

L'année 2018 a été jalonnée de temps forts et de rencontres, utiles et conviviaux, pour répondre aux attentes des adhérents, familles, personnes en situation de handicap et professionnels en matière d'échanges et d'information. Autant d'actions permettant également de sensibiliser les partenaires et représentants institutionnels aux droits des personnes que nous accompagnons.

30 janvier – Fonds de solidarité : rencontre des trésoriers (Siège social, Lyon 3)

La collecte est confiée aux trésoriers qui sont identifiés parmi les familles de l'établissement. La gestion du fonds et l'animation des trésoriers sont assurées par Gisèle Salvaire, bénévole.

27 janvier – Ciné-ma Différence « Cro Man » (Cinéma Les Alizés, Bron)

Première projection de l'année 2018 dans le cadre du dispositif Ciné-ma Différence, encadré par des bénévoles, pour des personnes avec un handicap et leurs familles.

3 février – Journée de l'Action associative (Accueil de jour de Parilly, Vénissieux)

Nouvelle journée sur la thématique « Devenir bénévole, c'est facile et tellement utile ! ».

26 février – Comité de sélection Appel à projets spécial 70 ans (Siège social, Lyon 3)

17 projets ont reçu le soutien de ce fonds dédié pour les 70 ans, pour un montant total de 45 000 €.

26 février – Soirée Débat la Courte Échelle sur « Les bonnes questions à se poser chaque année pour la scolarisation de mon enfant en situation de handicap » (Palais du Travail, Villeurbanne)

20 mars – Assemblée générale ALOVA, Association de loisirs adaptés (Siège social, Lyon 3)

24 mars – Assemblée générale de l'AHML (Esat La Goutte d'Or, Meys)

Association sur le secteur des Monts du Lyonnais, affiliée à l'Adapei 69

25 mars – Ciné-ma différence « Un raccourci dans le temps » (cinéma Les Alizés, Bron)

15 avril – Bal costumé de l'Adapei 69, organisé par les bénévoles de la Commission Animations festives (Espace Mosaïque, Saint-Priest)

25 et 26 avril – Colloque « Créativité, une dynamique en chacun » (Espace Mosaïque, Saint-Priest)

Deux journées sur la thématique de la créativité des personnes en situation de handicap avec des interventions, des témoignages, des retours d'expériences et un espace d'exposition.

CALENDRIER ASSOCIATIF 2018

26 avril – Journée « Duoday »

Action de sensibilisation entre personnes en situation de handicap et salariés volontaires d'entreprises, associations, collectivités pour partager une journée en duo à la découverte d'un métier.

28 avril – Ciné-ma différence « Pierre Lapin » (cinéma Les Alizés, Bron)

28 avril – Sortie familiale, AHML (Touroparc)

30 avril – Journée mondiale du Jazz « Jazz Day » (Espace Sarrazin, Lyon 8)

Un événement porté par la Métropole de Lyon qui propose des partenariats entre des professionnels de musique et des établissements médico-sociaux.

27 mai – Courir pour elles (Parc de Parilly)

Journée festive et caritative organisée autour d'une course en lien avec la Mission Prévention & dépistage cancers

31 mai - 2 juin- 58^e Congrès de l'Unapei « L'éducation inclusive, une clé essentielle pour construire ensemble la société de demain » (Lille)

2 juin– Ciné-ma différence « Tad et le secret du Roi Midas » (cinéma Les Alizés, Bron)

3 juin – Assemblée générale AGIHB (Amplepuis)

Association sur le secteur du Haut Beaujolais, affiliée à l'Adapei 69

9 juin – Assemblée générale de l'Adapei 69 et Grande journée anniversaire des 70 ans (Tour de Salvagny)

Près de 400 personnes étaient réunies le samedi 9 juin matin, à l'occasion de l'Assemblée générale et 1 700 l'après-midi et le soir pour fêter les 70 ans de l'Adapei 69.

16 juin – Sortie familiale, AHSOL (Peaugres)

1^{er} juillet – Ciné-ma différence « Bécassine » (cinéma Les Alizés, Bron)

1^{er} septembre – « Faites du sport Handi » (Place Bellecour, Lyon 2)

La Commission Accessibilité tenait un stand d'information à l'occasion de la journée d'animation « Faites du Sport Handi ! ».

24 septembre – Soirée thématique « Penser et anticiper l'avenir : l'autonomie juridique et financière pour soi et son enfant » (Espace Sarrazin, Lyon 8)

En présence de Bruno Le Maire, Secrétaire général de l'Unapei, et un notaire spécialisé.

30 septembre – Ciné-ma différence « Okko et les fantômes » (cinéma Les Alizés, Bron)

7 octobre – 27^e Marche Soleil (Soucieu-en-Jarrest)

La dynamique Association Soleil organisait sa traditionnelle marche, au profit des résidents de la MAS Soleil.

CALENDRIER ASSOCIATIF 2018

1^{er} au 8 octobre – Opération Brioches

Opération nationale pour sensibiliser au handicap mental avec la participation d'une trentaine de bénévoles sur 7 points de ventes.

27 octobre – Ciné-ma différence « *Dilili à Paris* » (cinéma Les Alizés, Bron)

27 octobre – Soirée choucroute (Gymnase des Genêtères, Tassin-la-Demi-Lune)

7 novembre – Inauguration du CAMSP Saint-Priest » (Saint-Priest)

10 novembre – Conférence « Handicap et diagnostic prénatal » (Foyer Jodard Thizy)

Conférence organisée par l'AGHIB

13 novembre – Soirée thématique « Recommandations 2018 des bonnes pratiques de la HAS : quel impact pour l'accompagnement des personnes avec troubles du spectre autistique » (Espace Sarrazin – Lyon 8)

Soirée animée par le Docteur Sandrine Sonié, médecin coordonnateur du Centre ressources autisme (CRA) et organisé par le groupe de travail Autisme.

17 novembre – Rencontre jeunes parents et fratries sur le thème « Quels loisirs et vacances pour mon enfant ? Qu'est-ce que le répit et la notion d'aidant ? » (IME L'Espérance, Caluire-et-Cuire)

Animées par Catherine Morey et Marjolaine Chevalier, ces rencontres sont plus spécialement destinées aux familles dont l'enfant est accueilli dans un IME de l'Association et aux adhérents ayant un enfant de moins de 20 ans. Une rencontre pour les parents et une rencontre pour les frères et sœurs sont organisées conjointement sur un même site deux fois par an.

25 novembre – Ciné-ma différence « *Jean-Christophe et Winnie* » (cinéma Les Alizés, Bron)

1er décembre – Assemblée générale extraordinaire de l'AHSOL (Centre social de Givors)

Association sur le secteur sud-ouest lyonnais, affiliée à l'Adapei 69 .

10 décembre – Entre Parent(hèse)s » (MJC Montplaisir – Lyon 8)

Temps de rencontre entre parents concernés par le handicap.

19 décembre – Soirée « Devenir bénévole à l'Adapei 69 » » (Siège social, Lyon 3)

22 décembre – Ciné-ma différence « *Le retour de Mary Poppins* » (cinéma Les Alizés, Bron)

Décembre – Campagne de Noël / Catalogue de Noël 2018

Merci à tous les bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions

Une pensée spéciale pour Charles FAYOLLE, Madame BRETAUDEAU, Monique GIGANDON qui nous ont quittés en 2018.

Aux membres du Conseil d'administration

Philippe ALAYSE, Michel ALLEX, Valérie BERARD, Aline BERNADAC, Jean-Claude DECOURT, Xavier DEMONET, André DOTTE, Rogelio DUPONT, Martine GAILLET-BRISEUX, Jean-Luc GAMBIEZ, Marie-Laurence MADIGNIER, Catherine MOREY, Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Catherine PICARD, Laurence REGARD, Jean-Marc RICHARD, Jean-Claude RIVARD, Pascal TAVERNIER, Benoît TESSE, Jean-Luc ZACHARIE.

Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'administration

Yvette CŒUR (AHML), Marie-Odile LAFORET (AHSOL), Michel VERDIER (AGIHB)

Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'administration

Annie-Laure GILLET (Trisomie 21 GEIST Rhône), Nicole CLAVAUD (Association Autisme Rhône Lyon Métropole), Christophe PERRIN (ATMP), Dominique VILA (Association SOLEIL)

Aux bénévoles de l'Action associative

Maurice ACARY, Brigitte ALESSI, Jacqueline ANTHOUARD, Yvonne ANTOLINOS, Isabelle ARINI, Gilles ARNAUD, Joëlle et Patrick AUBERT, Laurence AUTEUIL, Sara AYARI, Max B'TIT, Alix BADEA, Myriam BAKTAOUI, Claire BALDO, Sandrine BEC, Marie-Pierre BELLEMIN-NOEL, Mohamed BENAZIZA, Rabah BENKHETACHE, Claude BERARD BERGERY, Marc BERNOUX, Alexandre BIALIC, Etienne BICKERT, Adrien BLACHE, Alix BLANC, Patrick BLIAULT, Jean-Marc BOTTA, Gabriel et Catherine BOUCAUD, Colette BOURGEAY, Brigitte BOURGEOIS, Lydia BOUSSEKSOU, Hélène et Jean BOUTEILLE, Rodolphe BOVE, Michel BRIFFARD, Jacqueline BROSSETTE, Hélène BUFFARD, Josette et Bruno BUTAUD, Maguy BUTILLON, Christine CAILMAIL, Chantal CALVARIO, Michèle CAMBET PETIT JEAN, Luigi CARDILLO, Lucie CARNELOS, Géna CASU, Fernando CATARINO, Sandrine CATARINO, Juliette CATEL, Bernard CHAMBOST, Marie-Louise CHANEL, Marie-Claude CHAPPUIS, Martine CHATELAIN, Annyvonne et Louis CHENAVAZ, Nelly CHEVALLIER, Melissa CHIBANI, Nicole CLAVAUD, Chantal CLERC, Coralie CLERT, André COMBE, Brigitte CONFORT, Patricia CONTINO, Annie COSTANTINI, Georges COUDOUËL, Blandine COULOMBEL, Chantal CURTIL, Sylvie DAUPHIN, Dominique DE BONIS, Armelle DE LA BARRE, Antoine DENEUFBOURG, Daniel DERBEY, Jean-Luc DARPHIN, Patricia DAVID, Richard DEAL, Martine DESIGAUX, Raymonde DOMINIAK, Guy DUBIE, Isaline DUC, Rafaële DUCHAMP, Charlotte DUCLAUX, Krystel DUMAS, Didier DUMONTIEL, Damien DUPONT, Frédéric DUPONT, Ludovic DUPONT, Nathalie & Thierry DUPONT, Stéphanie DUPONT, Marie-Antoinette DUPRAZ, Madeleine DUSSART, Marie EFFRAY, Delphine EMERY, Hélène ESMIEUX, Marie-Claude ETALLAZ, Jeanine FELIX, Touria FERCHAKHI-ZERIOUH, Yvette FERRIER, Véronique FONTARNOU, Sandrine FLACHERON, Cécilia FAYN, Christine FRASILE, Mallory FROMENT, Andrée et Gérard GAL, Véronique et Patrice GALLIEN, Maguy GAMONET, Maguy et Robert GARIN, Isabelle GERBER, Dominique GERBES, Françoise GIGNON, Jean GLERAN, David GRANGANY, Ludovic GUERREIRO, Jeannine GILARDONE, Liliane et Serge GIRAUD, Frédéric GOMEZ, Fatima GOUTALIER, Jacques GUILBERT, Isabelle GILLET, Corine GUILLEMET, Colette GUILLAUD, Bruno

REMERCIEMENTS

GUINAND, Renée HASQUENOPH, Saskia HELARY, Nicole et Roger HOCH, Paul HOLDNER, Elisabeth HUPAYS, Marie HUPPE, Yves INGILDSSEN, Colette ISLER, Florence JAVAL, Marie-Rose JARA, Mehdi KACHI, Mourad KHERACHI, Isabelle et Pierre LA BATIE, Bernadette LADOUS, Daniel LAFORET, Marie-Claude LAMARLE, Wassyla LARIANE, , Marie-Hélène LAPPE, Danièle LARGE, Daniel LATRECHE, Denise LAUDY, Joseph LUQUET, Christine VENET-LETREN, Danièle et Bruno LE MAIRE, Laurent LESIEUR, Annick LIVET, Patrice LOPEZ, Marylise LUSSEN, Arnaud MAGOUTIER, Nathalie MAILLET-BENYAHYA, Frédérique MAIRE, Leïla MAKRI, Ghislaine MANGEOT, Simone MARSELLI, Ginette et Aimé MARQUET, Marie-Claire MARTELET, Josette MARTINEZ, Claude MAUCUIT, Gauthier MAYS, Jacques & Renée MERIAUX, Marie-Claude MEZZAPELLE, Charlotte MICHAUD, Odile MIGNOT, Guy MOLLARET, Danièle MOLLIÈRE, Guy MORIN, Stéphane MOULIN, Madeleine NARDONE, Mathilde NICAISE, Sophie NICOLLE, Delphine NAVARRO, Guy ONGARO, Claude PACAUD, Emeline PAPON, Catherine PELLECUER, Monique et Marius PERRETON, Dominique PAILLARDET, Henri PAIRE, Adrien PASSARELLI, Thomas PERLOT, Laurence PERMEZEL, Catherine PERONNET, Marie PESTRE, Dominique PICAL, Nathalie PICAUD, Maureen PITIOT, Michel PIZOT, Michèle PLANTADE, Marie-Claire PONCET, Laetitia et Gilles PONS, Marie-Hélène PORCELLI, Annick et Jacques PRIVAT, Patrick PUVIS DE CHAVANNES, Chantal RAVICHON, Pierre-Yves RAT, Gilles et Isabelle RECH, Marie-Hélène et Gilles REVOL, , Jean-Marc RIBOT, Elizabeth RIVARD, Olivier RODRIGUEZ, ROJEO Miadja, Isabelle ROS, Fernanda et Patrick ROUSSEAU, Jean-François RUIZ, Victor RUPH, Pierrette SADRY, Solange SAGNARD, Marie-Laure & Michel SAINT MARTIN, Marion SALEMBIER, Gisèle SALVAIRE, Marine & Myriam SEPREZ, Pascaline SICHERE, Nicolas SCHMITT, Patricia & Martine TARADOUX, Nadine, Oxana et Therry TARDY, Cécile et Pascal TAVERNIER, Moulkheir TERIR, Hélène TESSE, Guy TESSIER, Elisabeth THE, Chantal THIBAUD, Jean-Claude THIEBAUD et Josiane THIEBAUD, Madeleine TISSOT, Rachelle TISSOT, Romane TISSOT, Anne-Marie THEVENON, Marie-Jo et Antoine THILLET, Tetiani TOUNTOUNJI, Sylviane TOURRE, Christian TOURNIER, Sébastien TRINQUET, Katrin URBAN, Suzanne VALENTIN, Pierre VALET, Sylviane & Nicole VALLET, Charlotte VAYSSIERE, Céline VERMARE, Romain VERNAY, Sven VEYET, Marcelle VIALLO, Marie VIDAL, Cassandra VIDEIRA, Marie VIDAL, Estelle et Pedro VIDEIRA, Daniel VIGOUREUX, Carole VINCENT, Sophie et René VOITURIN, Kelly WINDEI, Marie-Claude et Gérard WOLF, Evelyne ZAKOIAN

Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2018

CAF (Caisse d'allocations familiales) du Rhône, BNP Paribas, Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Banque Populaire Loire & Lyonnais, Fondation Eiffage, Etablissement Milioni, Groupe Paris Lyon, OPAC du Rhône, Rotary Club de Lyon Porte de l'Ain, Whiterock et les Municipalités d'Aveize, Brindas, Brignais, Bron, Cailloux-sur-Fontaine, Caluire-et-Cuire, Chaponnay, Charbonnières-les-Bains, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Civrieux d'Azergues, Coise, Collonges au Mont d'Or, Colombier-Saunieu, Communay, Corbas, Cours-la-Ville, Dardilly, Ecully, Fleurie, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genay, Grezieu-le-Marché, Jonage, Jons, Lamure-sur-Azergues, La Tour de Salvagny, Lentilly, Lissieu, Loire-sur-Rhône, Lyon, Marcy-l'Etoile, Meyzieu, Moins, Miribel, Monsols, Montagny, Mornant, Neuville sur Saône, Orliénas, Oullins, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pollionay, Pouilly-sous-Charlieu, Rillieux-la-Pape, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Genis-Laval, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Lager, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Laurent de Chamousset, Saint Martin-En-Haut, Saint-Marcel l'Eclair, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Priest, Saint Romain en Gal, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sainte-Colombe, Sainte Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Solaize, Soucieu-en-Jarrest, Soucieux-les-Mines, Tarare, Tassin la-Demi-Lune, Thizy-les-Bourg, Vaugneray, Villefranche-sur-Saône, Villechenève, Villeurbanne, Vourles.

REMERCIEMENTS

Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs

Aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage

Et aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations

ARS Rhône-Alpes (Agence régionale de santé), Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Rhône, AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).





Adapei 69
MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

75 cours Albert Thomas
69447 LYON CEDEX 03
T. 04 72 76 08 88 | www.adapei69.fr

Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales